VIVRE À
Angers
MENSUEL | N°275
1,22 € | JANVIER 2004

12 la VILLE

La piscine Jean-Bouin attend les nageurs

14 la VILLE
Le point sur l'aménagement des Capucins

22 le MAG
Festival de cinéma Premiers Plans du 16 au 25 janvier

26 le gUidE
Histoire d'une épicerie : la maison Pelé

Angers
www.angers.fr

Le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

INNOVATION : le CHU doté d'un scanner TEP-TDM [4]
L'IMAGE : à Belle-Beille, les démolitions sont en cours [5]
EN POINTE : certification Iso 9001 pour l'Éparc [6]
INÉDIT : un centre de rééducation pour les déficients visuels [7]

>AU CONSEIL

Développement durable : le nouveau plan d'actions [8]

Les principales décisions du conseil municipal [9]

> LA VILLE

La piscine Jean-Bouin, équipement sportif de haut niveau [12]

Le projet du futur quartier des Capucins [14]

> LES QUARTIERS

BELLE-BEILLE : la Consothèque aide les habitants [16]

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE : la place Maurice-de-Farcy, premier maillon de la boucle verte [17]

JUSTICES : Guy Delhumeau, réparateur de cycles [18]

CAPUCINS-VERNEAU: les R'Culéens joueront pour les Restos du cœur [20]

> LE MAG'

Premiers Plans : 63 films en compétition [22]

La LIMA improvise depuis dix ans [23]

> LE GUIDE

L'épicerie Pelé, de 1884 à 1951 [26]

Découverte d'une œuvre du musée [28]

Le CHU en pointe sur les maladies neurogénétiques [29]

ÉDITORIAL

Le chemin d'Angers en 2004

L'année qui vient de s'achever aura été riche en évènements. Après les nombreux licenciements dans le secteur industriel, la mobilisation conjointe des salariés et des élus d'Angers a permis de confirmer l'implantation de Thomson dans notre ville. Les réussites économiques de 2003 ont marqué l'esprit de reconquête qui est le nôtre avec un nombre record de créations d'emplois.

La priorité à l'emploi sera maintenue en 2004.

Cette nouvelle année marquera également un premier pas vers la réunion des deux rives de la Maine : le coup d'envoi des chantiers du théâtre du Front-de-Maine et des Halles permettra, en effet, de rapprocher un peu plus les Angevins et la ville de leur rivière.

En 2004, le processus profond de renouvellement urbain d'Angers va s'accélérer. La cohésion sociale de notre ville, son unité, est une richesse que nous devons préserver à tout prix. C'est pourquoi la Roseraie, Belle-Beille, le Grand-Pigeon, Monplaisir et Verneau vont bénéficier d'un fort investissement durant plusieurs années.

Emploi, développement, solidarité, réunion de la ville, tel sera le chemin d'Angers en 2004.

Je souhaite pour ma part que cette année vous soit douce et porteuse d'évènements heureux pour vous et votre famille.

Bonne année !

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Sylvain **Bertoldi** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Patricia **Thibault** et Sandrine **Gaudicheau**, 02 41 05 41 31 • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Photogravure : **Paragraphe**, Angers • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Delta Diffusion** • Tirage : 80 000 exemplaires • Dépôt légal : 1er trimestre 2004 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

Le Pr Francis Larra (2e à gauche) a remis un chèque de 762 245 € au nom de la Ligue contre le cancer à Jean-Claude Antonini, en présence du représentant du préfet, du Pr Pierre Jallet et d'Yvonnick Morice, respectivement directeurs du centre Paul-Papin et du CHU. Ci-dessus, François Faure, devant le TEP-TDM.

INNOVATION

Angers a son TEP-TDM

3,05 millions d'euros. C'est le coût du scanner TEP-TDM installé à Angers depuis septembre. Il n'en existe pour le moment que douze en France.

Cet investissement, lourd, a bénéficié de l'aide précieuse du comité départemental de la Ligue contre le cancer : une subvention de 762 245 € (près de 5 MF). *"C'est là le résultat de la générosité des Angevins"*, a souligné le président du comité, le Pr Francis Larra avant de rappeler les axes d'intervention de la Ligue : aide à la recherche pour l'amélioration des conditions de diagnostic, de dépistage et de traitement ; information, prévention et dépistage ; amélioration des conditions de vie des malades ; formation. Depuis 1999, la Ligue a ainsi consacré près de 3,22 M€ à des actions locales.

Le maire a salué le travail de la Ligue qui permet *"d'amplifier le partenariat engagé par les établissements angevins et, ainsi, doter très tôt l'agglomération angevine de cette nouvelle technologie TEP-TDM"*.

Cet équipement dernier cri de l'imagerie médicale est utilisé par le CHU et le centre régional de lutte contre le cancer, le centre Paul-Papin. L'un et l'autre sont regroupés depuis 2001 dans un même Institut angevin du cancer et, depuis août, leurs activités de médecine nucléaire ont été regroupées au centre Larrey.

"Le TEP-TDM permet des améliorations importantes en matière de diagnostic et de traitement de certains cancers", a expliqué le Pr Jallet, directeur du centre Paul-Papin. Il se compose en fait de deux équipements : un scanner à rayons X qui permet d'obtenir une radiographie classique, et un tomographe à émission de positons qui restitue une image physiologique. Pour l'obtenir, il faut injecter au patient un produit radioactif qui sera consommé par les tissus cancéreux, les rendant visibles par le TEP. Dès lors, en superposant les deux images obtenues, on peut précisément localiser les tissus cancéreux. *"On gagne de deux à trois semaines d'information sur la détection d'une tumeur ou l'évaluation d'un traitement. On peut stopper rapidement ou modifier une chimiothérapie inadaptée"*.

À terme, il sera possible de réaliser 2000 examens par an, soit environ six patients par jour, pour un coût d'exploitation d'1,341 M€. *"Pour le moment, la limite tient surtout dans la fourniture du produit radio traceur,* précise François Faure, ingénieur biomédical. *Fabriqué à Rennes, il doit être utilisé dans les deux heures."* L'examen dure 30 mn et chaque dose injectée coûte environ 300 €.

À noter enfin que l'État a alloué une subvention totale de 3 M€ aux sites angevins pour mener diverses actions dont l'acquisition de ce TEP-TDM. ■

À SUIVRE

Angers, candidate aux championnats d'athlétisme

À l'occasion du congrès de la fédération française d'athlétisme, qui s'est tenu à Angers en décembre, le maire a officiellement présenté la candidature de la ville pour accueillir les championnats de France d'athlétisme "élite" en 2005, avant les championnats du monde d'Helsinki. Cette candidature se prépare depuis plus de deux ans avec l'accueil de manifestations, dont les championnats de France jeunes en 2002. *"Avec le savoir-faire du comité départemental et des clubs locaux, et nos installations adaptées, nous sommes prêts à accueillir un tel événement"*, a souligné le maire. ■

Mathieu Tourrault/Archives

En 2002, Angers a accueilli les championnats de France jeunes, au Lac-de-Maine.

LE CHIFFRE

25 apprentis

… du département – dont dix filles – participeront le 10 février à la finale du concours "Un des meilleurs apprentis", dans seize spécialités. Une affluence qui place le Maine-et-Loire deuxième des cinquante-quatre départements représentés. À noter : l'édition 2004 a démarré et les jeunes apprentis peuvent déjà s'inscrire aux épreuves éliminatoires.

Renseignement dans les établissements scolaires et à la Société des meilleurs ouvriers de France, 1, place Michel-Debré, 49 034 Angers Cedex 01.

À NOTER

5 janvier, vœux du maire 14 janvier, inauguration de la crèche le Nid-du-Vallon 16 au 25 janvier, festival Premiers Plans 17 et 18 janvier, inauguration de la piscine Jean-Bouin 26 janvier, à 19 h, réunion publique du conseil municipal à l'hôtel de ville

Thierry Bonnet

L'IMAGE

Démolitions à Belle-Beille

Depuis le 15 décembre, la tour 108, avenue Patton est la proie des engins de démolition. Une pelleteuse équipée d'un bras articulé a attaqué la tour par le 11e étage, à 30 m de haut ! Au total, sept tours sont à démolir. Plusieurs constructions sont prévues sur ce site ; la première comportera vingt logements. Les travaux sont prévus courant 2004. Un autre bâtiment a disparu en décembre : le 50, avenue Notre-Dame-du-Lac. La Ville récupère ce terrain idéalement situé pour implanter une construction associant l'économique et le social, dans la perspective de la zone franche de Belle-Beille.

À SUIVRE

Début des travaux au parking Thiers-Boisnet

Le chantier de construction du parking Thiers-Boisnet a démarré. Après le désamiantage, mené en décembre, la démolition devrait être engagée dès le 5 janvier et durer une quinzaine de jours. Après les travaux de terrassement, prévus fin janvier, il faudra encore une année avant la mise en service. L'objectif est d'ouvrir l'équipement pour la fin de l'année 2004.

Ce parking offrira 420 places sur sept niveaux : un sous-sol, un rez-de-chaussée, et cinq étages, dont le dernier aménagé en terrasse culminant à près de 18 m.

Au total, 12 947 m² seront construits sur la parcelle de 2022 m², entre les rues Thiers et Boisnet. Les bâtiments donnant place Molière (Logémaine), les logements de la rue du Mail, le siège de l'Agence d'urbanisme de la région d'Angers et le garage Mieuzé sont conservés. On retrouvera également sur le projet du cabinet d'architectes AIA, les arches en tuffeau des anciens bâtiments du Crédit Mutuel. Le coût total de l'équipement s'élève à 8 M€ TTC dont 1 M€ pour le foncier.

À noter que ce parc de stationnement accueillera un nombre d'abonnés important, pour remplacer le parking des Halles. ■

AIA

Sur cette esquisse du cabinet AIA : la façade du futur parking, côté rue Thiers, vue depuis la place Molière.

HORIZON

Dans un an, la MSA quitte la rue Béclard pour l'Hoirie

Installée depuis 1955 rue Béclard, la Mutualité sociale agricole (MSA) quittera le centre-ville pour la zone de l'Hoirie (Beaucouzé), au-dessus du quartier Mollière.

Fin 2004, les quatre cents salariés s'installeront dans un bâtiment de 6 200 m². Ce projet de déménagement a émergé il y a quatre ans. *"Il fallait rénover nos locaux,* explique Éric Lenoir, directeur de la MSA. *Mais les travaux s'avéraient coûteux et difficiles. Nous souhaitions par ailleurs disposer d'un site plus rationnel et d'accès facile."* C'est Frédéric Rolland, architecte angevin (on lui doit la nouvelle gare) qui a remporté le concours. *"Dès le départ, les salariés ont été associés,* souligne Éric Lenoir. *Et leurs souhaits notés dans un cahier des charges. Ils seront d'ailleurs très prochainement informés de l'avancement des travaux."* Une exposition évoquant l'histoire de la MSA et le chantier en cours a également été mise en place au siège actuel. À l'Hoirie, le rez-de-chaussée est achevé et le premier étage est en cours.

Thierry Bonnet

À l'Hoirie, la MSA est en train de construire son futur siège social.

"Nous avons voulu concilier une architecture moderne et la protection de l'écosystème environnant", poursuit le directeur. Sur le site se trouvait précisément une mare avec des tritons dont l'espèce protégée fait l'objet de toutes les attentions. *"Nous nous sommes engagés à conserver et à entretenir ce lieu"*. Quant au siège actuel, rue Béclard, une promesse de vente vient d'être signée pour y construire des logements individuels. C'était aussi le souhait de la Ville, il a été entendu par la MSA. ■

EN POINTE

Restauration scolaire : l'Éparc certifié Iso 9001

Thierry Bonnet/Archives

Un nouveau bon point pour l'Éparc, chargé de la restauration des écoles publiques. Il vient de décrocher la certification Iso 9001. *"C'est une nouvelle étape dans la démarche qualité engagée dès 1998,"* se félicite Jacques Cochard, adjoint à l'Éducation et président de l'établissement. Pas question pour autant de s'endormir sur ses lauriers : *"La norme est attribuée pour un an, un nouvel audit sera mené en 2004,* insiste Jean-Michel Macault, le directeur. *Mais le personnel est motivé et notre objectif reste la satisfaction des clients : parents, enfants, jeunes des centres de loisirs, enseignants. Il faut savoir entendre les demandes, qu'il s'agisse d'allergies alimentaires, de surveillance, de facturation… et sans cesse améliorer le service rendu."* Pour cela, l'Éparc a mis en place des outils d'auto-évaluation. Comme la notation de chaque plat, en fonction de ce qui reste dans l'assiette. Une note sous la moyenne et il est retravaillé : nouvelle recette, nouvelle présentation… Car l'éducation au goût est une priorité. *"En 2004, nous allons introduire l'huile d'olive dans l'assaisonnement,* annonce Jean-Michel Macault. *De même, nous proposerons chaque mois quatre variétés de salade et deux entrées chaudes (pizzas et friands au fromage)."*

Côté accueil, les guichets d'inscription de l'hôtel de ville ont été aménagés pour plus de confidentialité et des jouets aident les plus jeunes à patienter.

Reste les projets. Notamment le réaménagement des restaurants scolaires. Certains ont déjà été réhabilités : salles plus petites, décoration, réduction du bruit… Six restaurants viennent eux-mêmes d'obtenir la certification Iso. *"Notre objectif est de l'étendre aux quarante-cinq restaurants d'ici à 2005,* souligne Jacques Cochard. *Un groupe de réflexion a même été constitué pour imaginer ce que pourrait être un restaurant idéal."*

L'Éparc sert 7 200 repas par jour d'école et jusqu'à 2 500 les mercredis et vacances pour les vingt-deux centres de loisirs. Les repas sont fabriqués par une équipe de vingt-deux personnes, qui travaillent en lien avec la Sodexho pour l'approvisionnement et l'élaboration des menus, mais aussi des nutritionnistes et une diététicienne de l'Institut Pasteur de Lille. ■

Tél. : 02 41 21 18 80.

Albert

De g. à d., Violette Jacquet, Sylvie Fontaine, Anita Lasker-Wallfish et Valérie Montembault se sont réunies autour du spectacle "Deux vies bouleversées."

RENCONTRE

La violoncelliste d'Auschwitz

Le 5 décembre, la Ville recevait Anita Lasker-Wallfish, qui fut la violoncelliste de l'orchestre de femmes du camp de concentration de Birkenau-Auschwitz. Ceci à l'occasion des représentations au théâtre du Champ-de-Bataille d'une pièce adaptée de son livre *"La vérité en héritage"* et de l'ouvrage *"Une vie bouleversée",* d'Etty Hillesum, également déportée.

À l'initiative de cette création : Patrick Cosnet, sollicité par d'anciens déportés. Le texte a été revisité par Sylvie Fontaine, qui incarne Etty. Elle est accompagnée sur scène de Valérie Montembault, comédienne et violoncelliste, dans le rôle d'Anita Lasker-Wallfish. Pour le metteur en scène Aline Still, *"il y a dans ce texte un message de défense des valeurs humaines de dignité, d'amour et d'autonomie, qu'il faut perpétuer".*

Anita Lasker-Wallfish, venue avec son amie Violette Jacquet, violoniste dans l'orchestre de femmes, s'est dite *"très impressionnée par la pièce et les gens rencontrés. Je trouve leur travail absolument formidable. Il est essentiel que les gens n'oublient pas, qu'ils comprennent que, derrière ce massacre, l'idée était d'éliminer une race entière".*

"Vous accueillir, Madame, lui a déclaré Vincent Lépinard, adjoint à la Culture, *c'est redire à quel point le devoir de mémoire est important : il permet d'entretenir l'indignation, la vigilance et de rester une humanité éveillée".* ■

Thierry Bonnet

COUP D'ŒIL

Dans le couloir qui mène des quais de la gare au parking Saint-Laud se trouve un étonnant panneau. Il relate les avancées historiques permises grâce aux fouilles archéologiques qui ont précédé les importants travaux d'aménagement du secteur. Textes, objets et vidéo, permettent d'appréhender ce que pouvait être Angers à l'époque romaine et à celle des Goths.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Santé et habitat : la ville bien placée en Europe

"Les Angevins *aiment leur ville et s'y sentent bien. 80 % de la population se dit en bonne ou très bonne santé. C'est le meilleur résultat avec Genève",* insiste Xavier Bonnefoy, conseiller à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ce sont les conclusions d'une enquête menée de septembre 2002 à juin 2003 par l'OMS dans huit villes d'Europe[1]. L'objectif était de connaître l'impact d'un logement et de son environnement sur la santé. Quatre cent vingt-neuf foyers (883 Angevins) ont été interrogés. Un état des lieux du logement a été dressé, puis les personnes ont répondu à un double questionnaire sur leur santé et leur perception de leur environnement. Résultat : Angers s'en sort relativement bien, mais n'échappe pas aux grandes questions de santé publique qui touchent la population européenne : dépression, migraine, surpoids, sédentarisation, troubles du sommeil, accidents domestiques, allergies, asthme…

Pour Xavier Bonnefoy, des liens existent entre la configuration et la situation d'un logement, et les problèmes sanitaires. La Ville, qui a financé une bonne partie de l'enquête, va attentivement analyser ces données. Bruit, handicap et souffrance psychique sont trois axes d'intervention, qui semblent déjà se dégager. ■

(1) Outre Angers, Forli (Italie), Vilnius (Lituanie), Ferreira (Portugal), Bonn (Allemagne), Bratislava (Slovaquie), Budapest (Hongrie) et Genève (Suisse).

EVENEMENT

Le "Tour" à Angers, le 9 juillet

La Grande Boucle n'était pas passée à Angers depuis 1979. Elle sera là cet été. Le 9 juillet, pour l'arrivée de la sixième étape Bonneval - Angers. Les coureurs sont attendus vers 17 h pour parcourir les six derniers kilomètres. Ils entreront dans la ville par le boulevard Gaston-Birgé, à hauteur du centre de secours du Chêne-Vert. Ils emprunteront ensuite les boulevards Henri-Dunant et Gaston-Ramon, l'avenue Jean-Joxé, la rue du Maine, le boulevard Carnot jusqu'à la place Mendès-France, avant de remonter boulevard Bessonneau et enfin boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation. La ligne d'arrivée sera franchie juste en face de l'hôtel de ville. ■

Jean-Patrice Campion

À la CPAM rue Louis-Gain, l'attente aux guichets a été considérablement réduite.

PRATIQUE

Charte qualité à la CPAM

La caisse primaire d'assurance maladie d'Angers soigne ses 400000 bénéficiaires. Sa charte de qualité fixe ainsi sept priorités. D'abord le remboursement des soins : il doit se faire en moins de quinze jours avec les feuilles traditionnelles, moins d'une semaine avec la carte Vitale désormais utilisée par 80 % des généralistes et des pharmaciens. Le même effort est prodigué pour réduire les délais d'attente au guichet, avec un "*contact avec les services*" garanti en moins de 15 mn. Parfois moins dans les points d'accueil décentralisés[1].

Quant au téléphone, la création de la plateforme d'appels de Cholet (30 conseillers) assure un contact en 30 secondes et le traitement du dossier courant en moins de trois minutes.

Autres points améliorés pour l'accueil et l'accès aux services : la personnalisation des relations, la généralisation des bornes de renseignements et une meilleure information grâce à l'envoi d'un décompte mensuel des remboursements.

La CPAM rappelle aussi ses priorités. En matière d'accès aux droits, avec des attestations de prise en charge délivrée en 48 heures pour ceux qui n'ont pas de couverture sociale. En matière de prévention également, avec la vaccination antigrippe gratuite pour certains patients, un bilan bucco-dentaire offert aux 13 - 18 ans et une mammographie pour les femmes de 50 à 74 ans.

"Cette démarche qualité est née de l'écoute de nos clients," souligne Nicole Verstraete, directrice de la CPAM. *Elle est ambitieuse et a entraîné une petite révolution culturelle. Elle pourrait déboucher à terme sur une certification Iso de nos services."* ■

[1] Antennes 34, bd Daviers ; avenue Winston-Churchill et 10, rue René-Tranchant. Siège 32, rue Louis-Gain pour les centres Bellefontaine et Val de Loire. Tél. : 0 820 904 158.

INÉDIT

Albert

Au centre de basse vision, un diagnostic précis des capacités visuelles des patients est établi, avant de démarrer un parcours de réadaptation.

Aider les déficients visuels à être autonomes

Ouvert depuis mai, le centre régional de basse vision a déjà proposé une rééducation fonctionnelle à une centaine de déficients visuels, leur permettant de regagner une autonomie dans leur vie de tous les jours.

Cette initiative, encore rare en France, est née d'un partenariat entre les unions mutuelles des cinq départements des Pays de la Loire. *"Notre rôle ? Dans un premier temps, mesurer avec précision les capacités visuelles résiduelles de chaque patient,"* souligne Francis Guitteau, directeur de l'établissement. Pour cela, une vingtaine de professionnels, secteurs hospitalier et privé confondus, interviennent, notamment des ophtalmologistes, des orthoptistes et des rééducateurs en basse vision. *"Après ce diagnostic, la rééducation peut démarrer"*. À travers des exercices pour optimiser la vision et de véritables ateliers de "réapprentissage" de l'autonomie. Objectif : *"aider le patient à utiliser au mieux ses capacités,"* insiste Bertrand Tessier, responsable du centre. *"On apprend à se débrouiller seul dans son logement,* explique Mireille Lafleur, rééducatrice en activités de la vie journalière. *Cela passe par l'apprentissage de techniques mais aussi par des adaptations toutes bêtes : des gommettes tactiles sur le thermostat du four, un téléphone à grosses touches, un éclairage qui n'éblouit pas, de la vaisselle de couleur plus visible sur une table blanche…"*

Pour la locomotion, le travail est le même. *"Entre cinq et quinze séances selon le patient,* souligne France Trubert, rééducatrice en locomotion. *Il apprendra à se déplacer avec aisance et en toute sécurité. Il pourra utiliser la canne pour détecter les obstacles, se repérer au bruit des caisses dans un magasin, être attentif au bruit de la circulation… et ainsi ne pas être tributaire des autres. Ce qui ne l'empêche évidemment pas de demander de l'aide s'il le souhaite."*

Le centre de basse vision devrait accueillir trois cents personnes dès 2004. Dans la région des Pays de la Loire, 28000 adultes souffrent de mal voyance dont 17000 âgés de plus de 55 ans. ■

Centre régional de basse vision.
12, rue du Figuier. Tél. : 02 41 36 80 10.
accueil@crmbv.org

AGENDA SPORTIF

10 JANVIER
Football
SCO/Amiens, 20 h, Jean-Bouin

11 JANVIER
Water-polo
Angers/Le Mans, 14h30, Jean-Bouin

17 JANVIER
Basket
ABC/Rueil, 20 h, Jean-Bouin

18 JANVIER
Water-polo
Angers/Château-Gontier, 14h30, Jean-Bouin

24 JANVIER
Water-polo
Angers/Rezé Angers 2/Saint-Nazaire, 18h30, Jean-Bouin

Thierry Bonnet

25 JANVIER
Volley-ball
SCO Angers/Brest, 16 h, salle des Plantes

Voile radiocommandée
Régate de Ligue, lac de Maine

31 JANVIER
Football
SCO/Rouen, 20 h, Jean-Bouin

Basket
ABC/St Quentin, 20 h, Jean-Bouin

1ER FÉVRIER
Volley-ball
SCO Angers/Vertou VB, 16 h, salle des Plantes

3 FÉVRIER
Tennis de table
Angers/Caen, 20 h, salle Jean-Moulin

7 FÉVRIER
Roller in line Hockey
Angers/Lille, 20 h, salle Debussy

Canoë-kayak
Tests pôle France, lac de Maine

8 FÉVRIER
Hand-ball
Angers Noyant/Toulouse, 16 h, Jean-Bouin

Développement durable : la Ville passe à la vitesse su

En matière de développement durable, la Ville passe à la vitesse supérieure. Un nouveau plan d'actions plus systématique est mis en place. En première ligne : les services municipaux.

Cabinet d'architectes Vié

Prochain chantier HQE pour la Ville : la rénovation de l'école Alfred-de-Musset.

Thierry Bonnet/Archives

Le pédibus : une solution pour éviter le recours systématique à la voiture.

"La notion de développement durable est parfois un peu complexe. Je lui préfère le terme de développement intelligent, déclare Jean-Claude Antonini. *À Angers, nous avons choisi d'être pragmatiques. Nous avons débuté par une politique de petits pas. Aujourd'hui, les faits nous donnent raison. Angers est régulièrement citée en exemple. Afin de conserver cette longueur d'avance, nous lançons un nouveau plan d'actions pour les deux prochaines années."*

Le développement durable est une démarche politique globale qui vise à concilier développement économique, justice sociale, préservation de l'environnement et participation citoyenne. En 1999, La Ville a été l'une des premières collectivités à se lancer dans cette aventure. Rien de concret n'existait ailleurs, elle a dû élaborer sa méthodologie et créer son propre Agenda 21 répertoriant les grands axes de cette politique : se mobiliser, préserver, valoriser et être solidaire. S'appuyant sur ce cahier des charges, une première série d'actions a été entreprise : formation d'agents, achats éco-responsables, établissement d'une démarche haute qualité environnementale (HQE) pour les chantiers, concertation renforcée auprès des Angevins… Un partenariat privilégié avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) s'est également mis en place. L'expérience angevine est depuis lors reconnue comme pionnière. Pour preuve, la Ville vient de se voir remettre les Rubans du développement durable et le maire a été nommé au conseil national traitant de ce sujet.

"Mais, on ne s'endort pas sur nos lauriers, remarque Jean-Claude Antonini. *L'impulsion qu'Angers a lancée ne peut s'arrêter aux frontières de la commune car les sujets traités sont beaucoup plus vastes."* Désormais, le cadre général qu'est l'Agenda 21 sera défini au niveau de l'agglomération. *"La Ville néanmoins continuera à jouer un rôle de moteur"*, insiste le maire.

À l'image de grandes entreprises privées, la mairie va être la première collectivité territoriale à entreprendre un bilan sociétal. La Ville et ses services vont être évalués à l'aune de leurs performances économiques, environnementales, sociales, démocratiques et humaines. Il s'agit là des piliers du développement durable. *"Cette étude constituera un travail en profondeur qui permettra de sensibiliser l'ensemble des agents. C'est important car le développement durable est un*

Aménagement du territoire : pas de décision pour l'école du paysage

Le maire a réagi aux décisions gouvernementales prises à l'occasion du dernier Comité interministériel d'aménagement du territoire : "*En premier, je me réjouis du plan TGV qui renforce la position de la ligne Le Mans, Angers, Nantes. Je sais aussi qu'il faut désormais compter sur une compétition renforcée en provenance d'agglomérations comme Rennes ou Bordeaux, bientôt reliées à Paris par le TGV. La confirmation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est également une bonne nouvelle pour toute la région. En revanche, la position prise sur le déménagement de Versailles à Angers de l'école du paysage me laisse très sceptique. J'aurais préféré une décision claire et définitive, au lieu de cela, une étude est lancée sur la possibilité de ce déménagement sans financement, ni échéance précise. Il faut donc rester très vigilants et mobilisés. Néanmoins, je tirerai une leçon positive de cette non-décision : désormais Angers est reconnue par le gouvernement comme le pôle majeur en matière de végétal et de biotechnologie. Cette reconnaissance ne peut être que bénéfique dans l'avenir."* ■

périeure

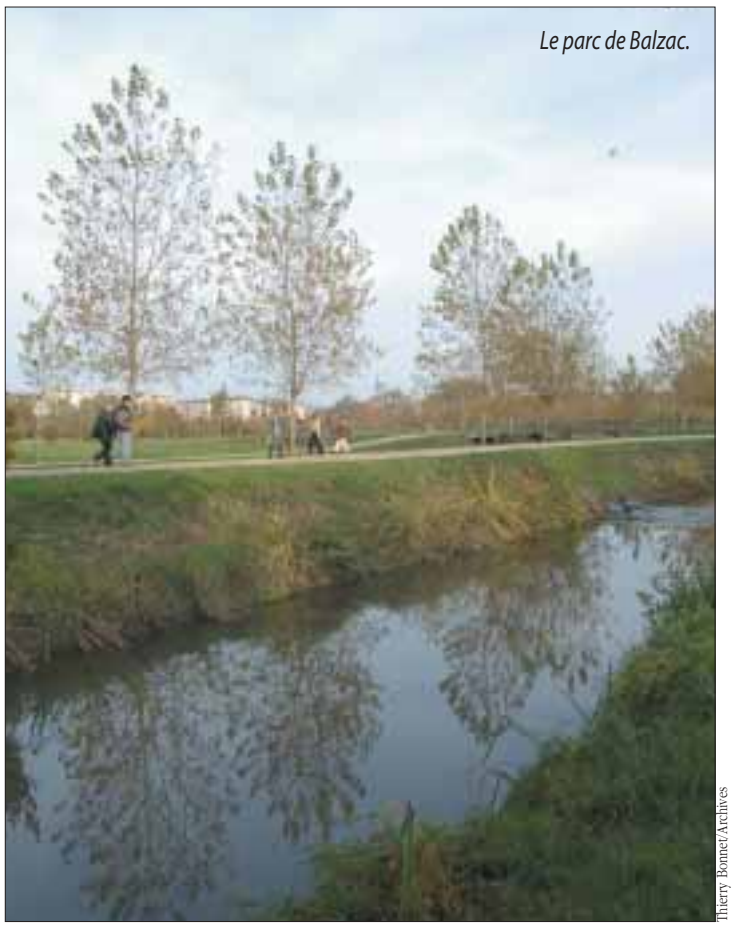
Le parc de Balzac.

Thierry Bonnet/Archives

état d'esprit et commence souvent par des petits gestes quotidiens. Je pense par exemple au gaspillage du papier, alors qu'une feuille peut être utilisée recto-verso", explique Jean-Claude Antonini.
Sans attendre les résultats du bilan sociétal, la municipalité va généraliser les pratiques qui ont fait leur preuve. Désormais, tous les chantiers municipaux répondront à la démarche HQE. Les achats éco-responsables vont devenir systématiques. Ils ne s'arrêteront plus aux seuls produits alimentaires comme le café, mais concerneront tous les services : produits de nettoyage, véhicules, peintures, bois de construction, ampoules basse consommation, vêtements… Un questionnaire précis sur l'origine des produits sera également adressé aux fournisseurs.
Concernant la concertation, un des piliers du développement durable, les conseils consultatifs de quartier seront effectifs sur l'ensemble de la ville courant 2004. *"Et, pour encore renforcer notre présence auprès des citoyens, nous allons développer de manière importante l'administration de proximité"*, a indiqué le maire.
Les services de la Ville sont donc placés en première ligne et devront devenir les vecteurs du développement durable auprès de la population. *"Quand nous avons débuté cette politique, beaucoup de personnes nous riaient au nez et nous traitaient d'utopistes. Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Avec ce nouveau plan d'actions, nous renforçons la mobilisation des services municipaux et élargissons notre champ d'opérations à l'agglomération. Mais, l'objectif final est évidemment de poursuivre cette contamination positive jusqu'à toucher l'ensemble de nos concitoyens."* ■

AMÉNAGEMENT

L'atelier d'architectes Castro-Denissof s'est vu officiellement confier la réalisation du schéma d'organisation du nouveau quartier des Capucins *(lire page 14)*. Un accord est intervenu pour la réalisation de deux missions : l'une pour dresser le document de référence du secteur ; l'autre pour assurer la maîtrise d'œuvre de réalisation des travaux d'aménagement des espaces publics et des infrastructures. Pour ces deux opérations, le montant des honoraires s'élève à 775800 € HT.

Au Grand-Pigeon, la mission d'étude avant la restructuration et la recomposition du quartier dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain est prolongée de deux mois.

LOGEMENT

Le foyer de jeunes travailleurs Beauséjour, situé boulevard Allonneau, va être entièrement réhabilité pour un coût de 1,87 M€. Il appartient à la société HLM le Val-de-Loire. La Ville apporte une participation de 200010 € et garantit l'emprunt.

Angers Habitat achète et rénove un logement situé au 102, rue Jean-Jaurès afin d'accueillir des familles à faible revenu. La Ville finance l'acquisition à hauteur de 7622 € et garantit les emprunts.

La société HLM Anjou Castors va réhabiliter 48 logements situés du 1 au 4, rue Désiré-Legendre. La Ville soutient l'opération en garantissant l'emprunt.

Le Toit Angevin acquiert trois logements en collectif au 1, rue Cordelle. La Ville apporte sa garantie pour l'emprunt.

VOIRIE

La rue Faidherbe, pour des raisons de sécurité, nécessite une restructuration complète. L'appel d'offres est lancé.

Les deux ruelles situées entre la promenade et la rue Haute-de-Reculée s'appellent désormais passage Haute-de-Reculée et passage Bas-de-Reculée. Dans la ZAC Mollière, il faudra désormais appeler square du Grand-Servial la voie desservant un programme de maisons individuelles et débouchant sur la place du même nom. Enfin, deux voies du lotissement situé au 141, avenue Victor-Chatenay, portent désormais les noms d'Octave-Mirbeau et du docteur Michel-Gruet, ancien conservateur du muséum d'histoire naturelle.

CULTURE

Afin de permettre l'ouverture au public de la tour Saint-Aubin, des travaux de réhabilitation sont nécessaires, ainsi que l'aménagement d'un accès extérieur au 1er étage. La procédure d'appel d'offres est lancée.

Une grande exposition *"La mémoire des anneaux"* relate au château sept siècles d'enfermement à l'intérieur de l'enceinte. Elle se déroule depuis octobre 2003 et jusqu'en avril 2005. Pour cette action, la Ville apporte une subvention de 20000 € au centre des monuments nationaux.

Le fils de l'artiste Thomas Gleb envisage de faire une donation à la Ville de 101 pièces : cartons, huiles sur toiles, sculptures, céramiques, dessins, pafilages. L'ensemble est estimé à 553100 €. Une sélection sera exposée au musée Jean-Lurçat.

Un catalogue sur la collection Beaux-Arts (peintures et sculptures) du musée des Beaux-Arts va être édité à l'occasion de la réouverture du site en juin 2004. La Ville apporte sa participation financière à hauteur de 37452 € et recevra en contrepartie 1 000 exemplaires de l'ouvrage.

QUARTIERS

Dans le cadre du contrat de ville Angers-Trélazé, une charte de gestion urbaine de proximité va être signée entre les partenaires engagés dans la résolution des problèmes de vie quotidienne. Cette charte se décline autour de quatre grands axes : les services pour l'habitant, l'environnement du logement, la tranquillité et les relations de proximité.

Pour la construction de la salle de réunion du Hutreau, au sud du quartier de la Roseraie, la procédure d'appel d'offres vient d'être lancée. Le projet s'inscrira dans la démarche de haute qualité environnementale. Un parking de 200 places va également être aménagé à proximité.

Afin de permettre la création d'une salle de sports, le plan d'occupation des sols est modifié dans le secteur des Tranchandières dans le quartier du Lac-de-Maine.

Afin de poursuivre la mise en alignement de la rue Haute-des-Banchais et de dégager le carrefour Banchais - boulevard Gaston-Birgé, il est nécessaire de démolir deux maisons d'habitation situées respectivement au 199 et 305, rue Haute-des-Banchais.

Pour continuer l'alignement de la rue des Gouronnières, la maison du 11, bis de ladite rue va être déconstruite.

ENVIRONNEMENT

Le jardin biologique de la maison de l'environnement va se voir attribuer l'agrément "Refuge jardin d'oiseaux, formule excellence" de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Ce label est délivré à un espace public qui accueille faune et flore sauvages. La collectivité s'engage en faveur de la valorisation de ce patrimoine naturel. Une convention est signée à cette occasion entre la Ville et la LPO.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Laïcité et intégration

Pour le groupe "SERVIR ANGERS", la question de la laïcité posée aujourd'hui par le port du voile ne peut-être dissociée de la question de l'intégration.

Le 17 décembre dernier, le Président Jacques Chirac rappelait les fondements de la laïcité dans notre République, les règles de l'espace scolaire et public en général . Il annonçait la nécessité d'une loi à la suite du rapport de la commission Stasi:
"Après avoir déchiré la France lors de l'adoption de la grande loi républicaine de séparation des Églises et de l'État de 1905, une laïcité apaisée a permis de rassembler… Il n'est pas question de faire de l'école un lieu d'uniformité, d'anonymat, où seraient prescrits le fait ou l'appartenance religieuse… Les signes discrets, par exemple une croix, une étoile de David ou une main de Fatima resteront naturellement possibles. En revanche, les signes ostensibles ne sauraient être admis…"

Certes, les lieux où l'affrontement existe sont faibles, mais hélas surmédiatisés, caricaturés et servent de symbole pour les extrémistes de tout bord. Ainsi, il y a quelques semaines, Angers connaissait dans l'un de ses collèges un débat sur le port du voile par une jeune angevine. Pour le "groupe SERVIR ANGERS" cette question, qui touche à une dimension fondamentale de l'Homme, son rapport au religieux et au vivre ensemble doit aussi être au cœur de l'action locale.

Valeur républicaine, la laïcité recueille aujourd'hui l'adhésion de toutes les confessions et courants de pensées. La laïcité n'a pas pour mission, contrairement à ce que cherchent certains, à constituer des espaces vidés du religieux, ou défendre une société agnostique voire "antithéiste". Elle vise à permettre à chacun, croyants et non-croyants, de vivre ensemble, de se respecter, de débattre, de dialoguer.

Par son discours et sa volonté affirmée de voir le Parlement adopter une loi sur les "signes ostensibles", notre Président a voulu faire cesser la montée du communautarisme et réaffirmer notre conception française d'une laïcité apaisée, qui a trouvé son équilibre aujourd'hui. On ne saurait tolérer que sous couvert de liberté religieuse ou d'un laïcisme sectaire, certains contestent les principes de notre République.
Le Président le précisait. Il nous faut éviter que cette loi ne soit perçue comme discriminatoire. Nous devons débattre de ce qui *"fonde la laïcité, en faire une règle du vivre ensemble partagée par tous et non un principe de négation du religieux"*, écrivait le conseil des Églises chrétiennes le 8 décembre. Cette loi n'atteindra son objectif que si elle a pour objectif concomitant l'intégration des jeunes musulmans français au sein de notre société. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Force est de constater que depuis 25 ans maintenant, les mécanismes d'intégration : le travail, l'école, la solidarité familiale, les valeurs républicaines, ne jouent plus pleinement leurs rôles. Rassemblés dans certains quartiers, les jeunes mal intégrés réagissent par la violence ou le fondamentalisme dans lequel ils semblent retrouver leurs racines ou du sens.
C'est là que nous devons agir localement pour que ces jeunes angevins, issus de l'immigration pour beaucoup, associent laïcité et intégration. C'est une priorité pour 2004.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
UMP - UDF - Cap 21 – DvD
L.Gérault, R.Branchereau-Massigoux, B.Caillard-Humeau, I.de Bodinat, J.Delin, P.Descamps, B.Dupré, R.Felgines, I.Martin-Krumm, B.Sublard
Contact : 02 41 05 40 37.

AUTREMENT DIT N°1… Un projet sérieux ?
En moins d'une année, le coût des travaux du futur équipement culturel du Front de Maine a augmenté de 28% pour atteindre aujourd'hui 32 millions d'euros.
Et ce, pour un projet déjà critiqué par beaucoup . Il ne pourra en effet contenir que 900 places alors que les études démontrent le besoin d'une salle d'une capacité d'au moins 1 200 . De fait aujourd'hui de nombreux spectacles de qualité refusent du monde… (ONPL, repli du festival d'Anjou…)

AUTREMENT DIT N°2… Quelle concertation ?
Tollé des commerçants du centre ville qui se voit "imposer" un bouclage du secteur pour les voitures durant les fêtes de fin d'année. Le groupe "SERVIR ANGERS" avait proposé d'expérimenter le centre ville piéton au mois d'août en pleine canicule *"pour des raisons de qualité de l'air mais aussi pédagogique… et pour en tirer des conclusions avec tous les acteurs du centre ville"*. Il nous avait été répondu que cela se faisait déjà… (cf. presse du 11/08/03). La preuve par l'absurde!

Majorité "Aimer Angers"

Continuer sur la voie du développement durable

Le développement durable : une des valeurs sous tendant l'action de l'équipe municipale.

Angers est traditionnellement citée comme une des villes pionnières du développement durable, voire comme une "cité laboratoire" du développement durable.

Il ne faut toutefois pas se reposer sur ces lauriers distribués par la presse et par les observateurs : ils constituent un des éléments forts du rayonnement et du positionnement national d'Angers, mais demandent à vivre tant vers le national que vers les Angevins.

Car avant d'être un des fondements de l'identité d'Angers, le développement durable est un des piliers des valeurs sur lesquelles repose l'action municipale. Il allie tout à la fois :
- un fort développement ;
- la justice sociale ;
- la préservation des ressources naturelles et du cadre de vie ;
- la participation des citoyens.

Ces éléments se retrouvent dans la plupart de nos actions municipales car ils en sont le fondement.

L'esprit de l'action angevine

Si Angers a pu agir aussi vite et aussi efficacement loin des théories, certes généreuses mais parfois fumeuses, c'est parce que la démarche choisie a été celle du pragmatisme et de l'empirisme. Nous ne sommes pas partis de la théorie mais de l'action.

Cette politique des petits pas a porté ses fruits

Le nouveau plan d'actions est un recensement des initiatives en cours ou programmées, qui vont dans le sens du développement durable. Elles sont portées par les élus et par les services municipaux.

C'est un document pédagogique, collectif et impliquant.
2003-2004 : une année charnière
Parmi les nouveautés de ce troisième plan d'actions, il faut retenir plus particulièrement :

- les achats éco-responsables qui garantissent le respect de l'environnement, le respect des hommes et un développement fort. *Soleils d'hiver* aura été une sensibilisation du grand public, mais les services municipaux, dans leur politique d'achats, vont de plus en plus prendre en considération cette dimension éco-responsable ;

- l'aménagement du temps et des activités de l'enfant hors du temps scolaire. Cela consiste à donner une place à chaque jeune comme c'est notre ambition. C'est prendre en compte la vie des jeunes, à l'âge de toutes les fragilités comme dès le plus jeune âge, et surtout, dans les moments où l'école et les institutions ne les prennent pas en charge. C'est l'intention première du projet éducatif local auquel nous travaillons. Il s'agit, là encore, de développement durable. Car c'est considérer que chaque personne est importante à chaque stade de la vie ;

- favoriser l'écoute et la participation des habitants. C'est le sens de la démarche impulsée depuis 1998. Les Angevins doivent être écoutés et entendus, le dialogue doit être sincère. Être sincère, c'est aussi préciser les responsabilités de chacun et en particulier celles des élus. Les expériences sont nombreuses à Angers : conseils consultatifs de quartier, comité d'usagers du CCAS, conseil local de l'environnement. C'est toute une organisation et une nouvelle approche des services qui est en train de se mettre en place avec l'administration de proximité et les maisons de services publics.

- enfin, le bilan sociétal. Il sera une évaluation de nos pratiques et de nos actions au regard du développement durable. Agir sans mesurer l'efficacité de nos actions serait vain. Cette évaluation est une première pour une collectivité territoriale. C'est le contraire d'une démarche marketing.

2004 sera l'année d'une généralisation de la politique de développement durable à l'agglomération :

- le projet d'agglomération porte énormément de pistes d'action en germe ;

- le territoire de l'agglomération est le plus pertinent car il s'agit d'un territoire de projet ;

- la société civile sera associée via le conseil de développement et incitée à développer ses propres plans d'actions via un appel à projets.

Cette démarche ambitieuse est la première du genre en France.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Jean-Bouin : un équipement

Cinq ans de travaux et 13,15 M€ ont fait de la piscine Jean-Bouin un équipement sportif complet.

"La piscine Jean-Bouin est un équipement sportif de haut niveau qui pourra accueillir des manifestations populaires de qualité," se réjouit Jean-Luc Rotureau, adjoint aux Sports. On évoque d'ailleurs déjà des championnats de France minimes en natation synchronisée, du 17 au 20 juin.
Outre la réhabilitation de l'équipement, le vaste projet conçu par l'architecte Christian Grimaud devait apporter des réponses adaptées aux besoins sportifs. La construction du troisième bassin, dédié en priorité aux clubs, en était une. Car si les clubs ne représentent que 10 % de la fréquentation de Jean-Bouin, Angers Nat synchro, vice champion de France et seul pôle espoir de natation synchro avec Aix-en-Provence, devait disposer d'un équipement de formation à la hauteur. Même chose pour le plongeon. Et si La Vaillante a connu des difficultés pour s'entraîner durant les travaux, le nouvel équipement lui donne les moyens de recoller au niveau national voire international auquel il avait accédé avec David Lemasson. D'autres disciplines vont pouvoir se développer – c'est le souhait de la Ville – comme la natation sportive ou le water-polo.

Autre priorité fixée : confirmer la vocation éducative de l'équipement. L'école municipale de natation représente, en effet, 20 % de la fréquentation et les séances scolaires, environ 15 %.
Reste le public. C'est l'utilisateur majoritaire avec 55 % des entrées, et des besoins plus difficiles à cerner. *"Il y a d'un côté le nageur joggeur qui vient faire ses longueurs entre midi et deux et avale un sandwich avant de repartir travailler,* souligne Yves Le Villain, directeur des Sports et loisirs. *Son souhait est d'accéder le plus vite possible aux installations et de trouver sur place des services efficaces : cafétéria, vestiaires avec coin beauté pour un public de plus en plus féminin, parking à proximité… De l'autre, un public familial, qui cherche un moment de détente, une activité de loisir. Il faut apporter une solution à chacun."*
Avec ses trois bassins pouvant accueillir jusqu'à 1 500 nageurs en même temps, des créneaux répartis entre 8 h et 22 h, pour les clubs et le public, la piscine augmente considérablement ses capacités d'accueil. *"En 1997, avant les travaux, Jean-Bouin accueillait environ 200 000 personnes par an sur les 650 000 entrées comptabilisées dans les six piscines[1],* indique Jacques Garreau, responsable des piscines. *Avec ce nouvel équipement, nous espérons une augmentation de la fréquentation d'au moins 30 %".* ■

(1) Jean-Bouin, Bertin, Belle-Beille, Monplaisir, la Roseraie et la Baumette.

Thierry Bornet

EN TRAVAUX DEPUIS JANVIER 1998

C'est un long chantier qui se termine. Il aurait pu être mené plus rapidement, mais la Ville a choisi de maintenir la piscine en activité afin de ne pas trop nuire à l'activité des clubs et permettre au public de continuer à fréquenter l'établissement. *"En dehors des travaux de désamiantage, menés de janvier à septembre 1998, la piscine a toujours fonctionné,"* souligne Albert Davy, responsable du chantier pour la Ville. Pour cela, les travaux ont été découpés en trois phases :

- **mai 1999 - septembre 2000 :** construction des vestiaires avec 600 cabines. Au sous-sol : salle de musculation, salle de gymnastique et danse, et locaux pour les clubs et la fédération de natation. Dans les étages : les bureaux du service des piscines et une salle d'escrime avec huit pistes homologuées pour la compétition et deux pistes d'entraînement.
- **juin 2000 - janvier 2002 :** création du troisième bassin et de sa tribune de 500 places. Des hublots et une régie vidéo permettent de filmer les compétitions sous l'eau. Ce bassin, comme celui de 50 m, est accessible aux handicapés.
- **juin 2002 - décembre 2003 :** réhabilitation des bassins de 50 et 15 m. Tout a été refait : carrelage, canalisations, isolation, peintures, éclairage, acoustique avec la pose d'un faux plafond…

Quelques aménagements complémentaires pourront être réalisés, comme un sauna, un hammam, ou un spa. Il est également prévu d'ajouter deux plongeoirs, de 1 et 3 m, au bassin de 50 m.
Le coût total du chantier, y compris les aménagements extérieurs (parking, voirie, espaces verts…), s'élève à 13,15 M€.

Nouvelle entrée et nouvel accueil pour la piscine Jean-Bouin.

Les vestiaires : 600 cabines et un espace "beauté" .

La salle de danse et de gymnastique.

sportif de haut niveau

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

Les trois bassins de Jean-Bouin : le 50 m, le bassin sportif de 21 x 25 et le petit bain pour l'apprentissage peuvent accueillir 1 500 personnes en même temps.

trois questions à Jean-Luc Rotureau
adjoint aux Sports

Après Jean-Bouin, quels projets pour les autres piscines ?
Nous mettons en place un plan pluriannuel de travaux. Ainsi, Bertin est fermée jusqu'en juin pour la mise aux normes du traitement de l'eau, la rénovation des vestiaires et un nouveau carrelage. En 2005-2006, la Baumette bénéficiera de ces mêmes améliorations, puis la Roseraie, en 2006-2007.
Au-delà des travaux, un nouveau fonctionnement se met en place pour une plus grande autonomie des piscines et une plus grande responsabilisation du personnel. À la Roseraie par exemple, le midi, les adultes peuvent déjà suivre un programme vélo, séance d'abdominaux, jogging dans l'eau. Les mercredis, samedis et dimanches, le toboggan fonctionne

et le bassin se transforme en espace de jeu. Pour 2004, le chef de bassin souhaite installer un écran géant pour diffuser des concerts lors des nocturnes. Autant d'idées qui vont améliorer le service rendu aux usagers et permettre une meilleure animation des piscines.

À ce propos, Angers dispose de six piscines, mais n'a pas de bassin ludique. Pourquoi ?
Avec six piscines, Angers est mieux équipée que la plupart des villes. Mais ses bassins, construits pour la plupart dans les années 70, sont de type sportif. Et si nous y avons installé des accessoires ludiques (toboggan, jets d'eau, pataugeoire), nous savons que ces réponses ne sont que partielles. Croiser aspects sportif et ludique fonctionne mal, il faudrait un équipement spécifique. Nous avions un projet mais il est pour le moment en sommeil car ceci demande un investissement très lourd avec des contraintes techniques énormes et un coût de fonctionnement bien supérieur à celui d'un bassin normal. Jean-Bouin, c'est déjà un déficit annuel d'environ 350 000 €. Néanmoins, une réflexion sera menée en analysant aussi la pratique estivale.

En lien avec l'Éducation nationale, la Ville permet aux enfants de CP, CE1 et CE2 des écoles angevines de bénéficier de trente séances d'initiation. C'est bien pour se familiariser avec l'eau mais insuffisant pour savoir nager. Est-il question d'aller plus loin ?
Pas pour le moment, car il y a déjà plus de demandes – y compris des communes de l'agglomération – que de possibilités en créneaux horaires. Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, il existe des solutions. Ainsi, l'école municipale de natation s'est recentrée sur son rôle de service public et assure la formation de base pour enfants et adultes. Quant aux clubs, ils prennent en charge le perfectionnement, la pratique de diverses disciplines et la compétition : nage, water-polo, plongeon, natation synchronisée… Ils sont complémentaires.

Portes ouvertes, les 17 et 18 janvier

De nombreuses animations sont programmées les 17 et 18 janvier pour l'inauguration de la piscine.
À commencer par la visite des installations, samedi (9 h - 12 h, 14 h - 17 h) et dimanche (9 h - 14 h).
Samedi, de 14 h à 17 h : démonstrations de natation de course avec la présence attendue de Marc Esposito, de natation synchro, de plongeon, de water-polo, de plongée, de sauvetage, et une animation des Bébés Plouf. À voir également, de l'escrime sportive et artistique, du step et de la capoeira.
À leur tour, les Angevins pourront se mettre à l'eau et s'initier au plongeon, à la synchro, à la course, au water-polo ou effectuer leur baptême de plongée.
Dimanche, de 9 h à 14 h, démonstrations (escrime, nage avec palmes, synchro, course), initiation à la synchro et réveil tonique gym aquatique toute la matinée. De 14 h à 19 h, tournoi de water-polo féminin avec Angers, Le Mans, Nantes et Rennes (ou Amboise).
À voir également, du 12 au 25 janvier, l'exposition "Un siècle de natation", de l'association Nymphéa.

La salle de musculation, utilisée ici par l'équipe d'Angers Nat Synchro.

La salle d'escrime avec ses 8 pistes homologuées pour la compétition.

Photos : Thierry Bonnet

Le système de traitement de l'eau pour les trois bassins.

L'équipe Castro présente le projet des Capucins

Le maire et l'équipe de l'architecte Roland Castro ont présenté au public le projet du futur quartier des Capucins, dernière grande zone d'Angers à aménager.

Castro-Denissof

Ci-dessus : entre les lanières de verdure, le projet prévoit l'aménagement d'îlots urbains. En haut à droite : en jaune, Verneau ; en mauve, la future place des Capucins ; et en bleu, le "château", immeuble emblématique à construire.

Thierry Bonnet

Sophie Denissof, Roland Castro, et le maire ont présenté le projet d'aménagement des Capucins.

"Cela donne envie d'y habiter", s'enthousiasme une femme à l'issue de la présentation publique de l'aménagement du plateau des Capucins. Roland Castro et Sophie Denissof, qui ont remporté le concours d'architectes, ont séduit la grande majorité des trois cents personnes réunies le 17 décembre à la salle Jean-Moulin. *"Attention, ce que nous présentons aujourd'hui est loin d'être définitif. Nous exposons ici les grandes lignes de notre projet et l'état d'esprit dans lequel nous souhaitons travailler"*, a précisé Roland Castro.

Jean-Claude Antonini a donné les raisons qui ont conduit la municipalité à choisir le cabinet parisien : *"Il offrait la meilleure lisibilité avec un équilibre intéressant entre espaces construits et non construits. Il préserve également au maximum les bâtiments et les chemins existants. Enfin, les architectes ont bien compris l'importance du lien avec Verneau et nos exigences en matière de développement durable et de déplacements doux."* Au final, d'ici à quinze ou vingt ans, on peut estimer à quatre mille le nombre de logements qui pourront voir le jour dans ce secteur. Mais rien n'est définitivement fixé à ce sujet.

Lors de la réunion, Roland Castro a commencé par présenter son équipe qui comprend, outre les architectes, un historien, un urbaniste, un paysagiste, un plasticien et même un écrivain. *"Nous sommes tous très attentifs au lieu, à ses caractéristiques physiques, à son histoire, à son environnement. Nous n'arrivons pas avec un plan préconçu, qui pourrait être construit n'importe où,"* a fait remarquer l'architecte. L'idée de l'équipe Castro est de composer un subtil *"tressage fait de jardins et d'îlots urbains."* Trois grandes lanières vertes structureront le projet du nord au sud. De part et d'autre, les habitations s'inscriront dans une vingtaine d'îlots urbains. Chaque îlot sera relié aux autres par différents cheminements. Les architectes veulent à tout prix éviter la monotonie.

Deux autres points forts se dégagent. En premier, le rôle central d'une place commerçante, qui accueillera la première ligne du tramway et participera à créer le lien entre Verneau et les Capucins. En second, la présence au nord-est du rond-point Jean-Moulin, d'un monument marquant, appelé par les architectes *"le château"*. Rien n'est encore défini sur l'usage de ce bâtiment. Mais, il sera la première image de la ville pour les voitures circulant sur la future portion de l'autoroute contournant Angers par le Nord.

La présence de cet axe a suscité plusieurs questions. Le maire a réaffirmé une nouvelle fois sa position : *"le quartier tournera le dos à l'autoroute et ne devra pas avoir conscience de sa présence. Une frange boisée et différents aménagements limiteront au maximum les nuisances."* La place de la voiture a soulevé l'essentiel des interrogations, en particulier la circulation de transit. *"Tout sera fait pour décourager les conducteurs de rejoindre le centre-ville à partir du futur échangeur de l'autoroute au nord du quartier."*

La prochaine échéance est fixée dans dix-huit mois, lors de la remise par l'équipe Castro-Denissof du cahier des charges, approfondissant l'ensemble des thèmes abordés. D'ici là, les architectes restent très ouverts à la concertation et rencontreront les habitants de manière régulière pour les tenir informés. ■

Roland Castro : "je me mets à la place du promeneur"

La construction de nouveaux quartiers n'a pas toujours été une réussite ?

Notre conception d'aménagement n'a rien à voir avec celle des années 60, les pires en matière d'architecture. Il ne s'agit donc pas de débarquer avec un projet déjà dessiné comportant de grandes barres toutes identiques que l'on viendrait plaquer sur un terrain. Nous ne voulons pas non plus une série monotone de pavillons, chacun avec son petit jardin. La densité n'est pas le vrai problème, mais c'est la manière de vivre dans son logement et son environnement qu'il faut bien analyser.

Quels types de logements vont être construits ?

Il n'y a rien d'arrêté. La seule chose certaine, c'est la diversité des habitations et des points de vue. Nous sommes très attachés à la mixité sociale et à la qualité de l'espace public. L'idée est d'offrir une position originale à chaque logement, que chacun puisse s'identifier à son lieu d'habitation et à son îlot urbain, à son quartier et enfin à l'ensemble de la ville.

Comment imaginez-vous ce lien avec le reste de la ville ?

Nous voulons intégrer les Capucins à Angers. Pour que le quartier soit vivant, il faut en faire un lieu attrayant, où on aura envie de venir se balader. Nous nous mettons souvent dans la peau du promeneur qui flâne. Il faut qu'il ait envie de partir à la découverte des rues et des chemins. Il s'agit aussi de donner de l'air à Verneau en lui ouvrant de nouveaux horizons. Bien réussir la transition entre les deux entités sera donc très important. Nous avons également été séduits par la Doutre, c'est pourquoi nous dégagerons des perspectives dans cette direction. ■

Faciliter les déplacements : diagnostic et projets

Le préprojet du plan de déplacements urbains (PDU) a été présenté le 17 décembre, lors d'une réunion publique, aux greniers Saint-Jean. Obligatoire pour les agglomérations de plus de 100000 habitants, il est devenu indispensable avec l'accroissement continuel de la circulation automobile. *"La capacité à se déplacer est un élément fondamental de la liberté,* a souligné Jean-Claude Antonini. *Plus de déplacements, c'est plus de vie, plus de dynamisme. Mais avec près de 600000 véhicules par jour, nous risquons l'asphyxie."*
C'est le Sytra, syndicat des transports urbains qui a été chargé d'élaborer un nouveau PDU, cohérent avec le projet de développement de l'agglomération.
Le diagnostic effectué montre une régression de l'usage des transports en commun, une diminution des modes de déplacement doux (vélo, marche…), un accroissement du trafic et un allongement des trajets moyens. Il constate aussi une aggravation de la circulation, du stationnement, une dégradation de l'environnement et des répercussions sur la santé.
Pour palier tous ces problèmes, les actions devront toucher non seulement les moyens de transport mais aussi l'aménagement du territoire. *"Il faudra ainsi créer des pôles secondaires dans l'agglomération, avec des équipements et des services plus nombreux afin de limiter les déplacements vers la ville centre,"* suggère Raymond Perron, chargé de la Voirie et des déplacements à la Ville et à Angers-Agglomération.
Il faudra aussi améliorer l'attrait et l'offre des transports collectifs. La mise en place du tramway sera un élément essentiel. Nécessaire également, le redéploiement du réseau de bus. Le manque de véhicule le soir, le dimanche et l'été a ainsi été évoqué à plusieurs reprises par le public. *"C'est vrai,* a souligné André Despagnet, président du Sytra, *mais les besoins durant ces périodes sont limités. On ne peut pas faire tourner les bus à vide."*
"Nous devons réfléchir à des chaînes de transports, a insisté Jean-Claude Antonini : *un système combinant les différents modes de déplacement, reliés entre eux, avec des parkings relais."*
Quelques expériences originales pourraient faire école. Comme les taxis collectifs gérés par la Cotra : un Cotraxi circule déjà entre Feneu et Montreuil-Juigné. Ou encore, généraliser les plans de mobilité dans les entreprises et institutions, comme celui mis en place par l'École supérieure d'agriculture. La mise à disposition de vélos à louer, comme on prend un chariot au supermarché, est prévue dès cette année.
Les orientations et actions du PDU feront l'objet d'un projet complet, qui sera présenté dans l'agglomération sous la forme d'une exposition itinérante, au printemps. En mai et juin, l'enquête publique aura lieu pour recueillir les avis. Le plan de déplacements urbains pourrait être adopté en juillet 2004. ■

Jean-Patrice Campion

Le diagnostic et les premières préconisations du plan de déplacements urbains ont été présentés aux habitants de l'agglomération le 17 décembre. Une exposition itinérante tournera dans les communes de l'agglomération au printemps.

Un plan pour l'urbanisme

Le Plan local d'urbanisme (PLU) Centre est en cours d'élaboration. Il sera présenté lors d'une exposition, complétée par une réunion publique, le 5 février.
L'exposition présentera le projet d'agglomération et ses grandes lignes : équilibrer les espaces ruraux et urbains, structurer l'espace autour de grands pôles, agir sur la mobilité des habitants, optimiser l'effet tramway. De ce projet global découle le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui définit les orientations de la vie du territoire. Le PLU, qui remplace le plan d'occupation des sols, en est la traduction concrète.
Dans l'agglomération, quatre PLU sont ainsi en cours d'élaboration : Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest et Centre. Le PLU Centre concerne les communes d'Angers, Avrillé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Trélazé.
L'exposition comprend le projet communal d'Angers et des programmes intercommunaux comme le tramway, les plateaux des Capucins et de la Mayenne, et les Ardoisières.
En juin, le projet de PLU sera à nouveau présenté dans les communes. Une dernière réunion publique aura lieu, pour aboutir à un document définitif à l'automne 2004. L'enquête publique devrait avoir lieu au printemps 2005 et l'approbation finale à l'automne. ■

Exposition à l'hôtel de ville du 19 janvier au 13 février. Réunion publique, le 5 février, 20 h, centre de congrès.

HOTEL DE VILLE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél.: 0241054000.
Fax: 0241053900.
E-mail: mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet de la Ville: www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

ENVIRONNEMENT

Le Grand prix national du fleurissement attribué à la Ville en 2000 vient d'être confirmé pour trois ans. Le jury national des Villes et villages fleuris s'est déplacé le 20 août, pour un parcours à travers les facettes du paysage angevin : jardins fleuris, parcs de détente, aménagements paysagers. Réuni en séance plénière le 3 novembre, il a décidé de confirmer ce classement pour Angers. Il a souligné qu'il avait particulièrement apprécié *"l'engagement de l'équipe municipale qui, par une politique globale d'aménagement et de gestion de l'environnement urbain, offre aux visiteurs et aux habitants un cadre de vie de grande qualité."* L'action sur le patrimoine arboré, végétal et environnemental, "*permet de préserver, de mettre en valeur et d'enrichir une remarquable trame végétale pérenne, agrémentée d'un fleurissement spectaculaire."*

Thierry Bonnet/Archives

SOCIAL

Le service de soutien à domicile du centre communal d'action sociale d'Angers a reçu un agrément "qualité" de la part de la caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) et une dotation financière de 10000 €. Cette reconnaissance accordée aux structures intervenant au domicile des personnes âgées ou handicapées, afin de valoriser leurs efforts dans le domaine de la qualité, est rare. Deux organismes seulement en bénéficient en Pays de la Loire, le CCAS étant le premier. Cet agrément est attribué pour un an, après audit.

L'AGGLO EN BREF

Une charte de gestion urbaine de proximité a été signée, dans le cadre du contrat de ville Angers-Trélazé. Elle souligne l'engagement des partenaires à poursuivre la requalification urbaine. Elle permet aux organismes de logement social de bénéficier d'un abattement de 30 % de la taxe foncière sur leurs propriétés en zone urbaine sensible.

La réalisation du parc d'activités d'Angers - Avrillé (Landes II) est confiée à la Sodemel: 23 ha, permettant l'installation d'activités industrielles, artisanales et commerciales.

Le transport et le tri des déchets recyclables secs issus de la collecte sélective sont confiés, pour la période 2004-2009, à aux sociétés Grandjouan et Brangeon environnement.

Édi Conso, entreprise d'insertion éditant des jeux éducatifs, change de statut et devient une société coopérative d'intérêt collectif. Ce statut récemment créé pour les entreprises de l'économie solidaire permet d'intégrer les collectivités locales en qualité d'associés. Angers Agglomération apporte 4600 € en capital et 15600 € de participation exceptionnelle.

BELLE-BEILLE

La Consothèque aide et conseille les habitants

"Le Guide du locataire, c'est notre bible", lance Marité Bourget en saisissant l'ouvrage sur une étagère. Une multitude de "Post-it" parsèment ce gros volume permettant de retrouver d'un simple geste les pages concernant l'état des lieux, la caution, le dépôt de garantie... À la Consothèque, nombreux sont les visiteurs à la recherche d'un renseignement sur les droits et les devoirs liés au logement.

"Nous avons ouvert ce local fin 2000, rappelle Marité, une des bénévoles de la première heure. *La CLCV[1] était implantée à Belle-Beille depuis de nombreuses années, mais sans avoir un lieu fixe pour se rencontrer et informer les personnes."* L'installation d'une Consothèque dans un logement en pied d'immeuble, au 33, boulevard Beaussier, a permis de donner une bonne visibilité à l'équipe composée de huit bénévoles et de trois intervenants salariés.

Les services proposés sont nombreux. En premier, il y a la possibilité de venir chercher un renseignement sur la défense de ses droits et de consulter magazines, ouvrages et guides traitant de ce sujet. Le local est également le lieu de rendez-vous des groupes d'habitants organisés autour de la CLCV : Tours Hamon, Gaubert, Quémard-Blandin, Bois de la Barre, Hameau de l'Étang, Hameau de la Licorne, Alfred-Seguin, Beaussier.

"Nous jouons un rôle important d'écoute et de médiation. Nous accompagnons les gens qui le souhaitent dans le cadre de procédures de relogement, de difficultés de voisinage ou de concertation avec les bailleurs" remarquent les bénévoles.

Marité Bourget, en compagnie d'autres bénévoles, présente un des magazines consultables par les visiteurs de la Consothèque.

Albert

Actuellement, le quartier se trouve au cœur de nombreux projets d'aménagement et de rénovation, le travail ne manque donc pas.

Enfin, la Consothèque invite régulièrement les habitants à des rencontres thématiques sur des sujets de vie quotidienne : réduire le bruit, améliorer l'isolation, comprendre sa facture d'électricité... *"Nous avons décidé de renforcer ces opérations d'information du public. Nous commençons dès ce mois-ci autour des économies d'énergie"* annonce Marité Bourget. Du 12 janvier au 13 février, une exposition proposée en partenariat avec Alisée et l'Ademe expliquera comment faire de grosses économies avec de petits gestes.

Différentes réunions sont également au programme afin de mieux gérer sa consommation de chauffage, d'eau et d'électricité. *"Ensuite, nous poursuivrons sur ce sujet en allant à la rencontre des écoliers et en organisant un grand débat public en mars au centre Jacques-Tati"*, concluent les responsables de la Consothèque. ■

Permanences, lundi, mardi et jeudi, de 14 h à 17 h, et mardi, de 9 h à 11 h 30. Tél. : 02 41 39 75 43.

Exposition à la Consothèque "Chaque fois ça compte", du 12 janvier au 13 février, ouverture exceptionnelle du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h, et le samedi matin, de 10 h à 12 h.

(1) Association d'aide à la défense des droits concernant la Consommation, le Logement et le Cadre de Vie.

Une fresque à Aldo-Ferraro

Une dizaine de CM1 et CM2 de l'école Aldo-Ferraro à Belle-Beille ont réalisé une fresque très colorée sur le thème du monde de la mer. Cette opération faisait partie des animations proposées par le contrat éducatif local, qui offre aux enfants de très nombreuses activités périscolaires.

Les apprentis peintres se sont donc retrouvés deux fois par semaine pendant un an pour élaborer cette fresque, qui recouvre désormais l'immense mur grisâtre d'un préau. Cette peinture fait écho à celle réalisée l'année précédente sur le thème de l'Afrique. ■

Une bonne partie de l'équipe de jeunes peintres devant la fresque.

Albert

pratique

Mairie : *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.

Rencontrer les élus :
- Mme PRODHOMME, 10 janvier et 7 février de 10 h 30 à 12 h
- M. LIMOUSIN, 31 janvier de 10 h 30 à 12 h [1]
- M. CARRÉ, le 17 janvier de 10 h 30 à 12 h [1]
[1] - sur rendez-vous

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

La place Maurice-de-Farcy réaménagée

Thierry Bonnet

La piste qui traverse la place Maurice-de-Farcy offre une totale sécurité à la fois aux piétons et aux cyclistes.

Les plantations effectuées en novembre ont porté la touche finale au réaménagement de la place Maurice-de-Farcy. Avant cela, au printemps, des travaux de voirie en ont transformé l'organisation. Le parking de 120 places est scindé en deux parties principales.
Entre ces deux espaces, une piste de 3 m de large, premier maillon de la Boucle verte, a été créée, reliant le parc de la Garenne au parc de Balzac. Elle est divisée en deux parties égales, l'une pour les piétons, l'autre pour les cyclistes. À chacune de ses extrémités, les traversées du boulevard du Bon-Pasteur et de la rue Saint-Jacques sont nettement marquées : poursuite de l'enrobé beige de la piste, signalisations au sol et bandes de pavés.
La piste est éclairée de candélabres et séparée de la partie stationnement par une large bande plantée de lonicera et de graminées, plantes que l'on retrouve dans certains secteurs du parc de Balzac et le long du quai Tabarly. Une enfilade de cerisiers fleurs japonais souligne le profil de la piste et se poursuit à l'entrée du parc de la Garenne.
Très réussie esthétiquement, cette piste donne une grande impression de sécurité aux piétons et cyclistes. La liaison avec la piste cyclable actuelle, qui passe derrière les immeubles Montesquieu, sera améliorée en 2004. Le coût total de ces travaux est de 370 000 €. L'aménagement de la Boucle verte va se poursuivre, à raison d'un investissement de 380 000 € par an. Le prochain tronçon entrera dans le parc de Balzac et longera le boulevard du Bon-Pasteur, rattrapant le quai Tabarly au bout du parking Yolande-d'Aragon. Travaux prévus au second semestre 2004. ■

pratique

Mairie : *47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- Mme Tombini, 21 janvier, de 14 h à 15 h. 4 février, de 10 h 30 à 12 h
- M. Belot, 17 et 31 janvier, de 10 h 30 à 12 h
- M. Rotureau, 10 janvier, 7 février, de 10 h 30 à 12 h.
Maison de quartier : *41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUERE

Samira, l'animation et le jazz

Maroco-Sarthoise aux yeux clairs, Samira El Alaoui-Lecomte est à la fois chanteuse et directrice de maison de quartier. *"J'ai fait le choix de mener de front la chanson et l'animation socio-culturelle, tant que c'est compatible"*, confie-t-elle. Caractère bien trempé et rire facile, la jeune femme fait ses débuts à Sablé, avec le spectacle "Café des Amériques" et le secteur enfance du centre socio-culturel. Pendant quelques années, elle se perfectionne, se spécialise dans les moyens de communication et l'animation pour ados, travaille au secteur jeunesse de la maison pour tous de Monplaisir, prépare un nouveau diplôme, orienté vers le développement social et l'intégration.

Albert

Samira El Alaoui-Lecomte, directrice de la maison de quartier Saint-Serge depuis juillet.

Et puis, trois ans plus tard, envie de voir du pays, elle part au Canada. D'où elle revient à un mois de la naissance de son premier enfant. Après quelques années où elle est maman à plein temps, 1997 marque une forte reprise d'activité. Côté boulot, Samira passe le diplôme d'État aux fonctions d'animation (DEFA). Côté musique, elle participe à la création du groupe *September Song* et de l'association Les Compagnons du Raffut, qui promeut des groupes de jazz et de musique improvisée.
En juillet dernier, elle retrouve le socioculturel en prenant la direction de la maison de quartier. *"Mes quatre enfants sont scolarisés, je ne peux tout de même pas rester chez moi !"*, s'exclame-t-elle en riant. La voilà très à son aise dans une maison où existe déjà une vraie réflexion sur l'action culturelle et où des bénévoles actifs portent les projets. Et la musique ? Toujours administratrice des Compagnons du Raffut, elle fait partie de Bil Zéphyre, trio jazz. ■

pratique

Maison de quartier :
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.
Permanences des élus
- Mme Bernardin, 7, 21 janvier et 4 février de 18h à 19 h
- M. Dulong, 31 janvier de 10 h 30 à 12 h

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Guy Delhumeau, réparateur de cycles

Thierry Bonnet

Rue Gabriel-Lecombre, Guy Delhumeau est un des derniers réparateurs de cycles.

***"C'était ma première place** et j'y suis resté."* À l'époque, à la fin des années 60, les réparateurs de cycles couraient les rues. *"Mais, aujourd'hui…*, réfléchit Guy Delhumeau en comptant sur ses doigts, *nous sommes quatre..., cinq..., peut-être six."* Lui s'est *"mis à son compte"* en 1980, en prenant la succession du père Le Hénaff, son ancien patron. Pas certain qu'il trouve à son tour un repreneur. Il n'a pas d'employé ni d'apprenti. *"Pour cela, il faudrait du boulot pour deux. L'été encore, cela irait, mais l'hiver… Et puis la retraite est dans quatre ans."*

Depuis 1980, l'atelier du 15, rue Gabriel-Lecombre n'a pas beaucoup changé. Et si l'outillage a été renouvelé, le sol en ardoise a été conservé : *"Le père de Monsieur Le Hénaff avait travaillé aux ardoisières, il en conservait ce souvenir."* Guy a gardé aussi l'établi de bois. Rongé par le métier, il tient bon. Sur la rue, point de vitrine illuminée ni d'enseigne surdimensionnée, il faut connaître pour entrer. Mais la maison est sérieuse et le client fidèle. Ceux du quartier, comme les Servantes des Pauvres, qui viennent en voisines. Ou ces habitués qui font la route depuis Trélazé, Saint-Barthélemy-d'Anjou, les Ponts-de-Cé et même Sainte-Gemmes. Pour une révision annuelle, un changement de pot d'échappement ou une crevaison…, l'atelier est ouvert du mardi au samedi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. *"Et même plus tard, si le client a besoin de sa mobylette pour aller travailler"*. Guy fait aussi un peu de vente : *"Une marque italienne de bonne qualité avec un premier prix à 250 €."* Mais c'est difficile avec les grands magasins…

"Si je fais du vélo ? Pas souvent… mais j'aime bien regarder. Et cet été, le 9 juillet, je serai sur les boulevards pour applaudir les coureurs du Tour de France." ■ **FL**

pratique

***Mairie :** Le Trois-Mâts, 42, place des justices, 02 41 79 14 40.*
Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.
Permanences des élus
M. CHIRON, 10, 24 janvier et 7 février de 10 h 30 à 12 h
Mme ROLAND, 14 et 28 janvier de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

LAC-DE-MAINE

Juliette, benjamine du conseil consultatif

Albert

Juliette Drouar, dans le quartier Habitat différent, où elle vit avec sa famille.

À 17 ans, Juliette Drouar est la benjamine du conseil consultatif de quartier (1). Quand on la rencontre, on comprend vite que ce n'est pas le fruit du hasard. Son discours est posé et ses idées claires. *"J'ai toujours voulu m'engager. L'an passé, j'étais déléguée de ma classe de première au lycée Bergson. Alors, quand ma mère m'a parlé du conseil consultatif, j'ai pensé pourquoi pas moi ?"* Il faut dire que Juliette est issue d'une famille de militants. Elle a grandi dans l'étonnant quartier de l'association Habitat différent, où les résidants gèrent en commun un jardin, un atelier et une salle de réunion. La lycéenne a toujours baigné dans un quotidien fait de rencontres, de discussions et de partage des tâches. *"Il est certain que cette éducation a joué un rôle important dans ce que je suis devenue."*

Au sein de l'assemblée de quartier, elle fait logiquement partie de la commission jeunesse. *"Le travail ne manque pas. Trop souvent les projets ne correspondent pas à ce que veulent les jeunes. Il y a donc quelque chose à inventer pour bien prendre en compte leur avis et pour bien les informer de ce qui se fait sur le quartier et sur la ville."* Juliette a déjà tissé des liens avec ses homologues jeunes du conseil de la Roseraie.

Néanmoins, la lycéenne ne veut pas être réduite à cette étiquette de "jeune". Elle a donc aussi participé activement au groupe de travail sur la formation des membres de l'assemblée. *"Il est intéressant de confronter ses idées et sa vision avec les autres habitants. Et depuis que je suis au conseil consultatif, je regarde différemment mon quartier. Toujours à la recherche de quelque chose qui pourrait être amélioré..."* Juliette n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. À l'issue de sa terminale, elle envisage de poursuivre des études de sciences politiques et pourquoi pas, un jour, faire de la politique. *"En cela, le conseil consultatif aura été un très bon apprentissage. On y découvre un peu l'envers du décor : comment les décisions sont prises et comment naissent les projets"*, conclut la lycéenne. ■

(1) Afin d'encourager l'implication des jeunes, la Ville a fixé à 16 ans l'âge minimum pour être candidat. Les représentants des habitants ont été désignés par tirage au sort parmi les noms des postulants.

pratique

***Mairie :** Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*
Permanences des élus
Mme VÉRON, 10, 24 janvier et 7 février de 10 h 30 à 12 h
M. MARTIN, 17 janvier de 10 h 30 à 12 h
M. CARRÉ, 31 janvier de 10 h 30 à 12 h

MONPLAISIR

Bernard Massoteau : prête-moi ta plume…

Bernard Massoteau est écrivain public.

Thierry Bonnet

Chaque mardi, au sein des locaux de l'association des habitants, Bernard Massoteau accueille tous ceux qui souhaitent faire appel à ses compétences. Écrivain public depuis 1990, il met sa plume au service des autres. Le public est hétérogène. Les demandes sont d'ordre administratif : certificats, demande de permis de séjour, plaintes… Plus rarement d'ordre personnel. Mais écrire une lettre pour un autre que soi va bien au-delà de l'écriture elle-même. *"Mon rôle est avant tout de comprendre les gens, de percevoir exactement ce qu'ils souhaitent exprimer. Je dois ensuite assimiler tout ce qui m'a été dit et le restituer le plus fidèlement possible en respectant leur pensée"*. La lettre peut être parfois un prétexte pour parler de soi, de ses soucis. *"Les gens ont souvent envie de s'exprimer, ils ont besoin de parler. Notre rencontre leur offre cette opportunité de se livrer en toute confiance. Je ne suis ni juge ni arbitre. Je reste à ma place d'écrivain public. À aucun moment, je n'interviens dans le contenu de ce qu'il m'est demandé d'écrire"*. Quant à la lettre, elle doit être avant tout lisible et compréhensible. Parfois, lorsque les demandes sont trop pointues et exigent davantage de réflexion, Bernard Massoteau se propose de recevoir ces personnes à son domicile. *"Il y a aussi les habitués qui reviennent me voir régulièrement"*. Écrivain public c'est aussi avoir une qualité d'écoute, laisser les gens s'exprimer librement. Pour Bernard Massoteau, ces rencontres sont d'une grande richesse humaine. *"C'est leur lettre que j'écris… pas la mienne."* Ce sont autant de morceaux de vie et d'existences qui lui permettent de garder un contact avec toute une réalité. Ces simples échanges sont aussi le sel de la vie telle cette demande insolite d'un président de cercle de boules… lui demandant d'écrire son speech ! ■ **MB**

Écrivain public, association des habitants de Monplaisir :
12, boulevard Schuman
Tél. : 02 41 34 98 15
Permanences : mardi de 10 h à 12 h.

pratique

Mairie : *7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
M^me^ SALLÉ, 9, 23 janvier et 6 février de 10 h 30 à 12 h (1)
M^me^ TAMTOUIR (1)
(1) - sur rendez-vous

ROSERAIE

Coup de jeune pour l'espace polyvalent Jean-Vilar

Couleur et clarté caractérisent désormais l'espace polyvalent Jean-Vilar inauguré, après rénovation, le 22 décembre. Commencés en septembre, les travaux réalisés par la Ville se sont terminés mi-décembre. Il s'agissait de donner un sérieux coup de jeune à des locaux vieux de plus de trente ans, aux normes, mais tristes et peu pratiques.

La salle de sieste située en contrebas, qui ne servait plus, a été supprimée et son accès comblé, constituant une pièce supplémentaire. Un local ménage a été créé, les sanitaires réaménagés, avec des toilettes pour handicapés. La suppression de cloisons a permis d'agencer deux modules ouverts, où les espaces sont délimités par un mur à mi-hauteur en forme de coque de bateau.
La plupart des salles sont largement vitrées, la lumière entre à flots et éclaire encore les couleurs choisies. Sur les sols, dans l'espace ouvert central, des cercles imbriqués vont de l'ocre au rouge foncé en passant par l'orange. Les portes et plinthes du couloir sont jaune soleil. Des murs marient jaune vanille et bleu gitane. L'effet est joyeux et tonique, d'autant que l'éclairage a également été refait.
D'un montant de 168 200 €, dont 10 000 € de mobilier et de matériel, les travaux ont bénéficié d'une subvention des fonds européens de 27 700 €.

L'espace polyvalent accueille le centre de loisirs municipal les mercredis et vacances scolaires, mais aussi des activités du centre Jean-Vilar : danse, gymnastique, théâtre, yoga, etc. ; et des activités associatives, dont un accueil enfants-parents. ■

Le nouvel espace polyvalent du centre Jean-Vilar.

Thierry Bonnet

en bref

Séjour à la montagne du 14 au 21 février (Champéry, Suisse) avec le centre Jean-Vilar, pour les 14-17 ans. 20 places et 4 animateurs. Inscriptions, 02 41 68 92 50.

Soirée de bienvenue des nouveaux habitants le 7 février à 18 h au centre Jean-Vilar : film, concert et animations. Pour participer, contacter le Contrat de Ville au 02 41 66 02 61, l'interassociation au 02 41 45 74 96 ou le centre social CAF au 02 41 68 78 78.

pratique

Mairie : *6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- M^me^ SOLÉ, 8, 22 janvier et 5 février, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
- M. BÉATSE, 17 et 31 janvier, de 10 h 30 à 12 h

CAPUCINS, VERNEAU

Les R'Culéens en pleine répétiti

Quelques chaises, une personne en blouse blanche et d'autres en tenue de ville, des répliques et des rires échangés : les R'Culéens répètent. La compagnie de théâtre de l'association des habitants du quartier Reculée a mis cette année à son répertoire *"Je veux voir Mioussov"*, comédie de Valentin Kataïev. Pas de temps à perdre, la mise en place a commencé en septembre et le spectacle sera joué mi-janvier, au profit des Restos du cœur. *"Chaque année, nous jouons pour une association caritative"*, précise Jacques Roger, président de l'association.

Pour la compagnie, fondée en 2001 et composée de cinq hommes et quatre femmes, le choix des œuvres à interpréter est difficile. *"Nous ne jouons que des comédies de boulevard et nous devons trouver des pièces où il y ait au moins neuf personnages. Pour Mioussov, nous avons une comédienne de plus"*. Tous ont une formation théâtrale, plusieurs sont issus de l'atelier mené à Montreuil-Juigné par Guy Moget, qui met en scène cette pièce. À en juger par la répétition du 9 décembre, ils en ont tiré profit : après à peine trois mois de travail à raison

Jean-Patrice Campion

Les R'Culéens en pleine répétition dans la salle de la maison de quartier des Capucins. Ils joueront mi janvier pour les Restos du cœur.

CENTRE-LAFAYETTE

Élizabeth Morgan, la fée du trompe-l'œil

Thierry Bonnet

Élisabeth Morgan dans son appartement qu'elle a décoré à son image.

Au 54, rue du Mail, chez "Aladin Art et Décors". C'est ici qu'Élizabeth transmet son savoir : le trompe-l'œil. Sa formation initiale (arts plastiques, histoire de l'art, peintre en décors), un stage aux ateliers décors de la ville d'Angers et quelques heureuses rencontres l'amènent à concrétiser son talent.

Tout a commencé, il y a quelques années lorsqu'un architecte d'intérieur lui confie la réalisation de faux plafonds. De fil en aiguille, de pinceaux en palettes, elle réalise des fresques panoramiques, des trompe-l'œil. Le décor, c'est toute sa vie, sa passion. L'imaginaire d'Élizabeth est peuplé de décors féeriques sortis tout droit du cinéma : *"Lorsque j'étais enfant, je rêvais de sauter à pieds joints dans les décors magiques de Mary Poppins !"*. Cette passion, cette énergie qui l'anime, Élizabeth a décidé de la mettre au service de son talent. Le bouche à oreille fait le reste. Des particuliers lui passent commande. Puis, la maison de quartier Saint-Serge la sollicite pour donner des cours. Cinq années plus tard, elle décide de se lancer, seule cette fois. Elle transmet désormais son art, sa passion et son enthousiasme dans le cadre de cours qui ont lieu d'octobre à avril. *"Mon souhait ? Apprendre aux gens à se surprendre, à se dépasser, à prendre confiance en eux. La peinture, c'est magique !"* En novembre dernier, elle a endossé sa deuxième casquette, celle d'artiste peintre : dans ce même espace, elle a exposé une trentaine de ses toiles sur le thème de la mer dans un concept tout à fait insolite. ■ **MB**

on

d'une séance par semaine, c'est déjà fort drôle ! Passionnés, ils commencent la répétition avant l'arrivée du metteur en scène. À l'aide du texte, annoté à chaque répétition, ils recalent les scènes, revoient les placements, constatent les passages ayant besoin de révision. Sérieusement, mais en s'amusant beaucoup. ■

Je veux voir Mioussov, de Valentin Kataïev, mise en scène Guy Moget, les 16 et 17 janvier à 20 h 30, théâtre Chanzy. 8 €, réduit 6 €, au profit des Restos du cœur.

pratique

Mairie : *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
Mme Tombini, 7 janvier et 4 février de 10 h 30 à 12 h
M. Houdbine, 16 et 30 janvier de 10 h à 11 h 30

en bref

Places disponibles dans quelques ateliers de la maison de quartier La Fayette : arts du cirque, danse classique, calligraphie, etc. Informations au 7, square La Fayette, 02 41 87 14 68.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
M. Lebouc, 24 et 31 janvier de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
Mme Clémot-Streliski, 2 février de 11 h à 12 h sur rendez-vous
M. Langlois, 17 janvier de 10 h 30 à 12 h

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Thierry Bonnet

L'équipe de "Mémoire de quartier" présente le livre réalisé à l'occasion de l'exposition.

L'exposition "Mémoire de quartier" a remonté le temps

Le quartier Grand-Est s'apprête à rendre hommage à son passé. À l'initiative du groupe "Mémoires de quartier", une exposition présentera bientôt au public des documents iconographiques et archives retraçant près de deux siècles d'histoire. Les prémisses de cette exposition ont vu le jour en 2001.
À cette époque, quelques personnes émettent le souhait de raconter l'histoire de leur quartier. Trente personnes vont ainsi unir leurs efforts et leur enthousiasme. Chacun apporte ses photos, ses souvenirs. On évoque Marcelle Menet, conseillère municipale décédée en 1982. Elle a beaucoup œuvré pour le quartier Grand-Pigeon, ce sera l'occasion de lui rendre hommage.
Ce travail de fourmi a finalement abouti en novembre à la publication d'un ouvrage *"Mémoire du quartier Est d'Angers"* puis, tout naturellement, à un projet d'exposition. Celle-ci reprendra les grandes lignes du livre, mais évoquera également le quartier dans sa configuration actuelle et future. Depuis 1953, il a fait l'objet de nombreuses transformations. D'autres sont en cours dans le cadre d'un plan de réhabilitation. *"Il était indispensable pour le quartier de retrouver ses racines,* souligne Anne-Marie Foucher. *De se forger une identité qui lui soit propre."*
Tel un album de photos de famille, le visiteur tournera des pages d'histoire : la vie du quartier au fil des siècles. Il essayera de repérer sur les anciens plans des lieux disparus, comme les moulins à vent. Des lieux emblématiques, comme le cimetière de l'Est ou le palais de Justice. Sans oublier les entreprises : les manufactures royales de toiles à voile, la corderie du Mail ou encore l'usine Bessonneau. L'exposition sera inaugurée le 10 janvier au soir. À cette occasion, une comédienne angevine viendra lire quelques passages de l'ouvrage récemment paru. Y seront conviés tous les partenaires, les habitants, mais aussi les écoles et les collèges.
Jusqu'au 31 janvier tous ceux qui souhaitent partager cette rencontre avec la petite et la grande histoire sont les bienvenus. ■ **MB**

(1) Livre disponible au centre Marcelle-Menet et à la librairie Contact. 10 €.

Exposition "Mémoire du quartier Est d'Angers" : du 10 au 31 janvier, au centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau - 49100 Angers. Tél. : 02 41 96 12 00.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier, 02 41 60 83 43
- M. Castel, 23 janvier de 10 h 30 à 12 h

Centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00
- Mme Poupin, 10 janvier et 7 février, de 10 h 30 à 12 h
- Mme Lebeugle, 31 janvier, de 10 h 30 à 12 h

Bergman et mille autres choses

>CINÉMA

Premiers Plans, 16e ! Une édition particulièrement riche, avec soixante-trois films en compétition, une rétrospective Ingmar Bergman et une autre consacrée aux films musicaux.

La présence de Jeanne Moreau devrait marquer cette seizième édition de Premiers Plans. La comédienne, présidente du jury l'an dernier, a tellement apprécié le festival qu'elle y revient, pour présenter l'hommage à Ingmar Bergman. Jeanne Moreau n'a jamais tourné avec le réalisateur suédois, mais a entretenu une longue correspondance avec lui. Grâce à elle, trois actrices de Bergman feront d'ailleurs le voyage : Gunnel Lindblom *(Le Silence)*, Bibi Andersson *(Persona)* et Harriet Andersson *(Monika)*.
L'hommage comprendra une trentaine d'œuvres : les premiers films, les œuvres clés et une série "Bergman et la télévision". Il est peu probable que le maître fasse le déplacement : âgé de 85 ans, il ne quitte jamais son île.
Autre rétrospective, "Musique !" présentera vingt-quatre films européens en musique et chansons, des années 30 à nos jours. En vedette, le Nantais Jacques Demy, à qui une journée spéciale, animée par son fils Matthieu, sera consacrée.
Le "rare" célébré cette année sera le Grec Stavros Tornes, qualifié par le critique Thierry Jousse de *"secret cinématographique le mieux gardé d'Europe"*.

Monika, d'Ingmar Bergman, avec Harriet Andersson, qui sera présente à Angers.

Soixante-trois premiers films

Pour sélectionner les films en compétition, l'équipe du festival a visionné près de 1 200 œuvres. Elle a retenu dix premiers longs et dix premiers courts métrages européens, treize courts métrages français et trente films d'écoles européens.
Vingt-quatre pays sont représentés, de l'Italie au Kazakhstan en passant par la Slovénie.
Bien présent dans la compétition, le jeune cinéma de l'Est sera désormais l'objet de projections spéciales, sous le titre "À l'Est, du nouveau". Première partie cette année, avec cinq premiers longs métrages tournés en Russie en 2002 et 2003.

Plans suivants

À noter encore une bonne dizaine d'autres programmations thématiques. Cinq premières œuvres proches du cinéma expérimental seront projetées sous le titre "Figures libres". "Le Forum Doc'" permettra pendant quatre jours de visionner sur grand écran des documentaires, en présence de réalisateurs, producteurs ou distributeurs de la région. Les Pays de la Loire seront présents également lors des soirées Films d'ici et Nouvelles images en Région.
Dans le cadre de "Plans suivants !", des jeunes cinéastes qui ont présenté à Angers leur film de fin d'études ou leur court-métrage reviendront montrer leur deuxième réalisation.
Courts toujours : deux programmes seront proposés par l'Agence du court-métrage, sur les thèmes "Énergies" et "Le corps dans tous ses états". Parmi les réalisateurs, François Ozon et Cyril Collard.
Marco Bellochio sera présent lors de la soirée d'inauguration et son dernier film, *Buongiorno, notte*, sera projeté en avant-première.
Pour les jeunes de 4 à 12 ans, la programmation spéciale "Les Petits Plans" propose un atelier, deux longs métrages, trois programmes de courts : un hommage au Finlandais Heikki Prepula, les films d'animation franco-russes de Garri Bardine et, sous le titre "Des rois qui voulaient plus qu'une couronne", trois films animés et musicaux pour les enfants.

Leçons de cinéma

Mais le festival est encore l'occasion de nombreuses rencontres hors écran : sept leçons de cinéma, avec Marco Bellochio, Renato Berta, les actrices de Bergman et Jeanne Moreau… Et toujours les lectures de scénarios, des tables rondes, une soirée musique et vidéo au Chabada, les performances des danseurs de l'école du Centre national de danse contemporaine, les nombreuses émissions sur Radio G ! (101.5 FM) et les retransmissions sur TV 10. Sans oublier la participation des jeunes des maisons de quartier, transformés le temps du festival en "Reporters VIP" pour vidéo, internet, photo, radio. ■

La grille-programme Vivre à Angers sera disponible le 9 janvier, dans les cinémas et au centre de congrès. Informations pendant le festival : 02 41 88 92 94 ou www.premiersplans.org

Bugsy Malone, programmé dans la rétrospective "Musique !

Réponses aux concours

Cette année, Vivre à Angers et Premiers Plans vous ont proposé deux concours. Voici les bonnes réponses.

• Premier concours, ouvert à tous

1) Nuri Bilge Ceylan
2) Nicolas Philibert
3) Björk
4) Ingrid Bergman
5) 1973
6) Catherine Deneuve et Jacques Perrin
7) Agnieszka Holland
8) 1983
9) Don Giovanni
10) Wolfgang Amadeus Mozart

• Deuxième concours, spécial jeunes (4/12 ans)

1) Wallace et Gromit
2) Kirikou
3) Sindbad
4) La Bergère et le ramoneur
5) Les Petits Plans
6) *La Nounou* et *La Nounou et les Pirates*
7) Peau d'âne
8) Suédoise

Jean-Patrice Campion

Lors de l'échauffement d'avant match, les comédiens se lâchent !

Ils improvisent depuis dix ans

>SPECTACLE

Samedi 13 décembre, au centre Jean-Vilar, match d'improvisation historique : pour fêter ses dix ans d'existence, la Ligue de Maine-et-Loire (LIMA) s'oppose à elle-même ! Les comédiens de 1993 affrontent ceux de 2003. *"Nous nous sommes demandés quel a été, en dix ans, l'effet de la LIMA sur les improvisateurs,* s'interroge la présentatrice, en ouverture de soirée. *La question posée, il fallait y répondre."*

Pour ce grand jour, tout le monde est sur le pont dès 18 h 30. Les joueurs se lancent dans un échauffement digne de sportifs. Une vingtaine de bénévoles commencent à courir partout, vont chercher des bouteilles d'eau pour les joueurs, règlent les ultimes détails avec le régisseur, etc. L'arbitre, Julien Gigault, et ses deux assistants inspectent la "patinoire" où aura lieu le match. Eux aussi jouent un rôle. *"L'arbitre représente le méchant, ses assistants sont ses sbires. Si l'arbitre ne voit pas une faute, ils sont là pour dénoncer"*, explique avec un sourire en coin Julien Gigault.

À 19 h 45, le hall se remplit déjà. Le match aura lieu à guichets fermés, malgré l'ajout d'une bonne centaine de chaises en plus des 260 sièges en gradin. 20 h 10, le public entre dans la salle. Chacun tient fermement le carton, rouge d'un côté, bleu de l'autre, qui permet de voter pour l'une ou l'autre équipe. Ils sont aussi armés d'un chausson, à lancer sur l'arbitre si ses décisions ne leur plaisent pas. *"L'arbitre peut siffler une faute lorsqu'un joueur impose un rôle au joueur adverse, sort du sujet, cafouille… "*, précise Éric, à la LIMA depuis un an, qui ne joue pas ce soir. Dès 20 h 30, tout le monde est assis, l'ambiance monte. Les musiciens entrent, ovation. Dès qu'ils jouent, le public tape dans ses mains.

Le "maître de cérémonie" entre, ovation. Elle annonce *"pour cinq minutes d'échauffement réglementaire et obligatoire, mesdames et messieurs, les comédiens !"*

Tonnerre d'applaudissements

Les deux équipes de six joueurs entrent sous des tonnerres d'applaudissements et de cris. Après l'échauffement, voilà l'arbitre et ses assistants. Huées, sifflets : chacun joue son rôle avec cœur, y compris les spectateurs !

Retour des comédiens, en tenue de sportifs. Le premier tiers temps démarre. Les épreuves sont tirées au sort et lues par l'arbitre. Les consignes varient : "Improvisation mixte ayant pour titre *Idylle dans le quartier*, 5 mn, catégorie libre" "Improvisation à la manière des films de Quentin Tarantino." "À deux par équipe, *Le pompiste bavard*, catégorie suspense et grands frissons". Les équipes ont vingt secondes pour se préparer avec l'aide de leur coach et c'est parti, il faut sauter dans la patinoire et se lancer. Bluffant de voir comment ils s'en tirent ! *"Quand on débute,* souligne Éric, *on a toujours peur de ne pas trouver l'idée ou de mal la jouer. Il faut accepter d'être mauvais. Parmi les joueurs, certains sont extravertis, d'autres timides."*

Après chaque improvisation, le public vote et les points s'affichent. À la fin du premier tiers temps, l'arbitre prend son air méchant : *"pour la suite du match, j'aimerais voir des histoires et pas que du gag"*. Pluie de chaussons… *"C'est un excellent arbitre,* commente Éric, *au-delà de l'humour, il recadre les impros. Si une équipe manque de jus, il va la redynamiser"*. D'ailleurs, depuis ses débuts à la LIMA, Julien a fait du chemin. Devenu comédien professionnel, comme la plupart des anciens, il est désormais responsable de la formation de la ligue de Paris. Après trois tiers temps d'une bonne demie heure, à pas loin de minuit, la situation est problématique : égalité ! Ce n'est pas admis par les règles et une improvisation de plus donne le point de la victoire aux anciens. Moralité, l'effet LIMA est bon pour les improvisateurs. Et, pour les spectateurs ? À l'évidence, oui. ■

Marine Leroy

Tournoi d'improvisation théâtrale Angers – Belgique – Italie, les 30 et 31 janvier, à 20 h 30, le 1er février à 15 h, au Chabada, 9 €. Réservations, Lima 02 41 48 31 59.

Malgré la maladie, Thérèse vit en couleurs gaies

>EXPOSITION

"Je ne sais pas *peindre de tableaux tristes, ce n'est pas dans mon tempérament"*, affirme Thérèse Bernier. Pourtant, elle aurait pu perdre sa gaieté, à cause de la maladie de Parkinson, qui lui est tombée dessus il y a plus de vingt ans. *"On n'a pas idée d'attraper cela à 38 ans,* confie-t-elle avec un sourire en coin. *J'aimais mon travail dans un service d'aide à l'enfance, mais j'ai été obligée d'arrêter"*. Elle maigrit, s'ennuie à la maison et commence à déprimer quand, il y a seize ans, son fils aîné lui apporte une boîte de pastels et du papier à dessin. Le lendemain matin, elle a fait quatre tableaux. *"Insomniaque comme beaucoup de parkinsoniens, je peins toujours la nuit. J'ai laissé tomber le pastel, qui fait une poussière épouvantable, pour l'huile"*. Mais elle peint encore souvent avec les doigts, *"c'est vivant, on sent ce qu'on fait. Mon mari dit qu'il y a de la peinture sur toutes les poignées de portes !"*, rigole-t-elle. Ses toiles sont pleines de couleurs, *"j'adore les mélanger, je peux passer des heures à faire des nuanciers"*. À part deux tableaux,

Albert

Thérèse Bernier délaisse souvent le pinceau pour peindre avec les doigts.

peints *"un jour où il y avait la tempête dans ma tête"*, tous respirent la joie de vivre. Même cette allée en forêt, en hiver, dans les tons bleus froids : *"il faisait une chaleur épouvantable, j'ai fait un tableau de neige et j'ai oublié qu'il faisait chaud !"* Thérèse n'a jamais pris de cours, elle tient sans doute son talent de sa mère qui, lorsque ses six enfants lui en laissaient le temps, faisait du fusain et des peintures à l'encre. *"Je ne sais pas juger mes tableaux,* avoue Thérèse. *J'en efface beaucoup, je me fais disputer par mon mari ! J'ai déjà exposé en Normandie, où nous étions installés. Nous sommes revenus en Anjou il y a quatre ans et j'ai participé à un salon à Jallais. Quand j'ai appris que j'avais le 1er prix, j'étais tellement étonnée que cela m'a bloquée sur place !"* Au Grand-Théâtre, Thérèse présentera quatre tableaux, éclatants de couleur et de gaieté. ■

ML

Du 7 au 18 janvier, expo "Art ouvert", œuvres d'artistes handicapés. Grand-Théâtre, du mardi au samedi de 12 h à 19 h, dimanche de

l'agenda

>CINÉMA

10 et 11 janvier
Chantons sous la pluie
Dès 8 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

15 janvier
Cowboy bebop
Film de Shinichiro Watanabe. Et rencontre avec Matthieu Pinon, journaliste à Animeland. 20h15, Les 400 Coups.

16 au 25 janvier
Festival Premiers Plans
(lire page 22).

Golden eighties.

28, 31 janvier et 1er février
La légende de la forêt
Dès 3 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

4 février
Les aventures de Naïca
De 3 à 7 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

6 février
À la campagne
Film de Manuel Poirier. 3 et 5 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

>CONFÉRENCES

9 janvier
Arago et David d'Angers
Par Marie-Rose Albrecht et *Charles Beule, éphémère ministre*, par Jean Sibenaler. Gratuit. 16 h, hôtel de Livois.

12 janvier
Comment lire une œuvre d'art contemporaine ?
17 h, institut municipal.

13 janvier
Architecture angevine : les styles Adam et Directoire
17 h, institut municipal.

Bible et littérature : Marie, Marie-Madeleine
17h15, institut municipal.

Lire et écrire : les approches de la psychologie
18h30, institut municipal.

Histoire de l'identité européenne : l'apport des grandes monarchies orientales
20h15, institut municipal.

14 janvier
Les guêpes chasseresses
18h30, institut municipal.

15 janvier
L'effet placebo
Café-sciences avec Terre des Sciences. Gratuit. 20h15, institut municipal.

La peinture murale à Angers au XVIe siècle
Par Christine Leduc. Angers Musées Vivants. 5,5 €. 14h30, hôtel de Livois.

John James Audubon.
18h30, institut municipal.

19 janvier
Images de saintes
Par Marie-Claude Rousseau. Présence des Arts. 5 €. 18h30, la Catho.

Musique du XXe siècle :
l'école de New-York, le post-sérialisme, USA et Europe dans les années 50/60.
17 h, institut municipal.

Architecture angevine : les styles Empire et Restauration
18h30, institut municipal.

20 janvier
Quels compromis pour cohabiter entre espèces ?
Société Angevine de Philosophie. Gratuit. 20 h, Le Trois-Mâts.

Pourquoi les enfants précoces dérangent-ils tant ?
18h30, institut municipal.

Histoire de l'identité européenne : Rome et la Grèce antique
20h15, institut municipal.

21 janvier
Être parents aujourd'hui
Par Guy Coq et Alain Beucher. Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice, rue du Chanoine Urseau.

Évolution des paysages et de la vie à travers les temps géologiques
18h30, institut municipal.

22 janvier
Istanbul, carrefour de l'ancien monde
Par Anne Durand-Boirel. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, centre Jean-Vilar.

John James Audubon
18h30, institut municipal.

23 janvier
L'école de Rochefort
Par Maurice Faës, et *René-Guy Cadou*, par Robert Audoin. Académie d'Angers. Gratuit. 16 h, hôtel de Livois.

L'art des Plantagenêts
Par Mieke Overlaet. Réservation au, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 18 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

La génétique aujourd'hui
(lire page 29).

26 janvier
Du royaume de Dieu au royaume du fric
Par Jérôme Mulsant. Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice.

27 janvier
La Culture, vraie richesse ou marchandise ?
Par Patrick Vivere. Co-organisation NTA - ATTAC. Gratuit. 20 h 30, Beaurepaire.

Bible et littérature,
quelques écrivains du Jardin des Oliviers, 17h15, institut municipal.

Histoire de l'identité européenne :
Le Moyen-Âge et la "République chrétienne". 20h15, institut municipal.

Architecture angevine : les styles Empire et Restauration
17 h, institut municipal.

Développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes
18h30, institut municipal.

27 et 28 janvier
Égypte éternelle
Film de Maximilien Dauber. Connaissance du Monde. 4 à 7,70 €. Le 27, à 14h30 et 18h30 ; le 28, à 14h30, 17h30 et 20 h 30, centre de congrès.

28 janvier
Les guêpes
18h30, institut municipal.

29 janvier
Tolérance et tyrannie des minorités
Par Yves-Charles Zarka. Société Angevine de Philosophie. 3 à 7 €. 20 h 30, lycée David.

La voiture, mythe ou réalité ?
Par Jean-Claude Buquet. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, hôtel de Lancreau.

Histoire du vitrail en Anjou
Par Guy Massin - Le Goff. Angers Musées Vivants. 2,50 et 4,60 €. 18 h, théâtre Chanzy.

John-James Audubon
18h30, institut municipal.

30 janvier
Histoire du cinéma : Julien Duvivier
18h30, institut municipal.

2 février
La musique du XXe siècle :
le minimalisme et les spectraux. USA et Europe dans les années 70, 80, 90. 17 h, institut municipal.

3 février
Histoire de l'identité européenne : les premiers grands projets d'Europe politique, XIIIe et XIVe siècles.
20h15, institut municipal.

Place du magico-religieux aujourd'hui
18h30, institut municipal.

4 février
L'érosion : formation et évolution
18h30, institut municipal.

5 février
La Méditerranée des chevaliers hospitaliers
Par Bernard Mille. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, centre Jean-Vilar.

Le château de Villevêque
L'itinéraire extraordinaire de Daniel Duclaux.
Par Sylvain Bertoldi. Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14h30, hôtel de Livois.

Réfugiés en guerre en Maine-et-Loire au XXe siècle
Par Yves Dénéchère. Société des Études Angevines. 2,50 et 4,60 €. 20 h 45, La Godeline.

Politiques familiales et monde associatif
Par Hubert Brin. Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice.

Littérature africaine anglophone : John Ross
18h30, institut municipal.

John James Audubon
18h30, institut municipal.

6 février
Histoire du cinéma : Jacques Becker
18h30, institut municipal.

>LECTURES

20 janvier
Dits de la poésie
Jean-Michel Maulpoix lit ses textes. Gratuit. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

29 janvier
Dits et Nouvelles
Yves Pagès. Gratuit. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

1er février
Loup y'es tu ?
Contes, par Annabelle Sergent. À partir de 2 ans. 3 et 5 €. 17 h, théâtre, place Ney.

3 février
Dits de la poésie
Roland Halbert. Gratuit. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

>DANSE

28 janvier au 1er février
Black, Blanc, Beur
Hip-hop. NTA-CNDC. 8 à 21 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19h30, et dimanche, 17 h, Grand-Théâtre.

1er février
Cochon Loup, itou, itou
Jeune public. Hanoumat Cie, Brigitte Davy. 4,50 et 6,50 €. 17 h, centre Jean-Vilar.

Marc Legros

4 au 6 février
El alma de las cosas
El Colegio del Cuerpo (Colombie). NTA-CNDC. 8 à 21 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19h30, Grand-Théâtre.

>MUSIQUE

9 janvier
Gabor Gado Quartet
Jazz. NTA. 8 à 21 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

Lustrolustre
Loredana Lanciano, voix, bruits ; Mathieu Delaunay, guitare, platines et bruits. 6 à 8 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

Toute la musique que j'aime
Écoute musicale : l'accordéon. Gratuit. 19h30, bibliothèque de Belle-Beille.

10 janvier
Chant
Classe du conservatoire. Gratuit. 17 h, Grand-Théâtre.

10 et 11 janvier
Concerto n° 10 pour deux pianos et orchestre, de Mozart
Symphonie n° 6 Pastorale, de Beethoven. Ferhan et Ferzan Oder, piano ; Hubert Soudant, direction. ONPL. 10 à 25 €. Le 10, à 20 h 30 ; le 11, à 17 h, centre de congrès.

11 janvier
Chœurs de Saint-Maur et Petits chanteurs de la Cité
3 et 6 €. 15 h, église Saint-Joseph.

16 janvier
Diamond Traxx et Dirty Sound System
Electro. 7 à 11 €. 22 h à 3 h, Le Chabada.

17 janvier
Musique de chambre
Classe du Conservatoire. Gratuit. 17 h, Grand Théâtre.

21 janvier
Cinémix - soirée Premiers Plans
Avec Benjamen Diamond DJ, DJ Oof, Octet, VJ Lootin. Ciné et électro. 7 à 11 €. 22 h à 3 h, Le Chabada.

23 janvier
Trio Oblik
Jeff Sicard, Francois Méchali et François Laizeau. Jazz Pour Tous. 6 et 9 €. 21 h, théâtre, place Ney.

24 janvier
Musique de chambre
Classe du conservatoire. Gratuit. 17 h, Grand Théâtre.

Ensemble vocal Fiori Musicali
Chansons de Janequin, madrigaux de Banchieri. Gratuit. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Chorale Ocarina
Goldman, Brassens, Noah, Maurane, Céline Dion, Maxime Le Forestier. 5 et 8 €.
Le 24, à 20 h 30 ; le 25, à 15 h, théâtre Chanzy.

25 janvier
Musique de chambre
Classe du conservatoire. Voir 24 janvier.

Les Voix de la Musique
Concerto n° 23, de Mozart par Guillaume Levy, piano, et l'Ensemble Ludwig ; direction, François Meimoun. Liebeslieder Walzer et Neue Liebeslieder Walzer, de Brahms par Hélène Desmoulins et Joëlle Lemée, piano, et quatuor vocal. 10 et 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

29 janvier
Blandine Rannou, clavecin
Bach, Rameau, Couperin. Anacréon. 9 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Caroline Martin

Rumble in a jungle
Drum&bass, electro. 7 à 11 €. 22 h à 3 h, Le Chabada.

30 janvier
Toma Ke Toma
Flamenco. Soirée tapas. 19 h 30, Le Trois-Mâts.

31 janvier
Trombone
Classe du conservatoire. Gratuit. 17 h, Grand Théâtre.

L'étrange Noël de Monsieur Jack
Comédie musicale. Association Arc en Ciel. 6 à 10 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

A child is born
Jazz. (lire page 29).

3 février
Schubert, Hummel
Renaud Capuçon, violon, Gérard Caussé, alto, Gautier Capuçon, violoncelle, Franck Braley, piano, Aloïs Posch, contrebasse. Les Mardis Musicaux. 14 à 27 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

6 février
Toute la musique que j'aime
Écoute musicale : l'opéra, par Claire Bossé. Gratuit. 19 h 30, bibliothèque Toussaint.

Chorale Locustelle
11 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

>THÉATRE

8 au 11 janvier
Le cul de Judas
De Antonio Lobo Antunes. Cie Banquet d'Avril. 6,50 à 11,50 €. À 20 h 30 sauf le 11, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

9 et 10 janvier
Cravate Club
Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

12 au 15 janvier
Les aventures de Peer Gynt
D'après Henrik Ibsen. Mise en scène, Sylvain Maurice. NTA. 14 et 18 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, Beaurepaire.

14 janvier
Oscar et la dame rose
D'Eric-Emmanuel Schmitt. Tournées Baret. 16 à 39 €. 20 h 30, Grand Théâtre.

15 janvier
Les Gaïards en scène
rencontrent La Troupe du Malin, de Nantes. Improvisation. 5 et 7 €. 20 h 30, L'Amphigouri.

16 et 17 janvier
Je veux voir Mioussov
De Valentin Kataïev. Les R'Culéens. 20 h 30, Chanzy.

17, 23 et 24 janvier
Cravate Club.
(voir au 9 janvier).

29 janvier au 1er février
Lili K
De Kira Poutanen et Ludovic Kerfendal. Cie Okibu. 6,50 à 11,50 €. Du 29 au 31, à 20 h 30 ; le 1er, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

30 janvier
Morena de mi corazon
Cie Léo Belutjus. Au profit de l'association Aide et Action. 4 et 8 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

30 janvier au 1er février
10 ans pour la LIMA
(lire page 23)

30 et 31 janvier
Cravate Club
(voir au 9 janvier)

31 janvier
Peaux de femme
Avec Annabelle Sergent. Cie Loba. 7 et 10 €. 20 h 30, théâtre, place Ney.

3 au 6 février
Le Home Yid

Texte et mise en scène, Jacques Kraemer. NTA. 14 et 18 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19 h 30, Beaurepaire.

4 février
L'arbre et la lune
Jeune public, 2 à 6 ans. Cie Vent Vif. 3,50 et 6,50 €. 15 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

6 et 7 février
Cravate Club
(voir au 9 janvier).

>VISITES

17 janvier
L'ENSAM
Par Nadine Bulourde. Inscription au, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, abbatiale du Ronceray, place de la Laiterie.

>EXPOSITIONS

Du 9 janvier au 6 février
Visions
Photos de Catherine Martin. En semaine, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 10 janvier au 7 février
Corinne Mercadier
Photos. Artothèque. 11 h - 19 h, NTA, 12, place Imbach.

Du 16 janvier au 6 février
Yann Thoreau
Peintures, dessins. Association G8 - La Retouche Angevine. Du mercredi au dimanche, 14 h - 18 h 30, 3, boulevard Daviers.

Jusqu'au 18 janvier
Arbres remarquables en Maine-et-Loire
Tous les jours, 11 h - 19 h ; dimanche et jour férié, 14 h 30 - 18 h, hôtel Bessonneau, 15 ter, boulevard Foch.

Art ouvert
Œuvres d'artistes handicapés. Mardi - samedi, 12 h - 19 h ; dimanche et fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre. (lire page 23)

Du 22 au 31 janvier
Amnesty International
Peintures et sculptures. Du mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 30 janvier
Balades russes en pays picard
Bibliothèque des Justices

Bruno Salaün
Peintures acryliques. Du mardi au samedi, 9 h - 12 h 30 et 14 h-19 h (15 h - 20 h le jeudi), Regards@rtTendances, 40 bis, place Bichon.

Voix de femmes
Littérature féminine en Finlande. Lundi, 14 h - 17 h 30 ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 2 février au 26 mars
Orchidées - vanille
Terre des Sciences. Du lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Du 5 au 29 février
Jean-Louis Rondeau
Peintures. Du mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 13 février
Au jardin
Peintures, sculptures, installations de Choun Vilayleck, Olga Dupont et les Ateliers de la Saulaie. 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 29 février
Algérie, deux millions d'années
Les premiers habitants. 1 et 2 €. Du mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum, rue Jules-Guitton.

Jusqu'au 21 mars
Surimono, images de célébration
Estampes. 1 et 2 €. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée Pincé.

Francis Richard, regard d'un marcheur
Photographies. Mali, 1994 et 1996. 1 et 2 €. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée Pincé.

Jean-Louis Rondeau

Jusqu'au 2 mai
Patrice Hugues

Des tissus et des voiles, présences vives, 1973-2003. 1,75 à 3,50 €. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Jusqu'au 30 avril 2005
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 6,10 €. Tous les jours, 10 h - 17 h 30, château.

Une épicerie mythique : la maison Pelé

L'épicerie *"la plus importante de France en province"*, développée par Alfred Pelé, laisse encore aujourd'hui rêveur : tant de marchandises accumulées, tant de variété, un chiffre d'affaires toujours en progression, des livraisons à domicile même pour des commandes de quelques sous… On n'y réclamait jamais en vain un produit, si rare fût-il.

>HISTOIRE

Rien de particulier

ne prédisposait Alfred Pelé au commerce. Ses parents étaient fermiers à la commanderie d'Arville, en Loir-et-Cher, où il naît en 1859. Dès l'âge de dix-sept ans, il se rend à Paris, où la tradition familiale lui attribue des débuts chez Félix Potin. On le retrouve ensuite au Mans, à l'épicerie Malassigné. De là, il gagne Angers, sans doute vers la fin de l'année 1884, et reprend l'épicerie Mauboussin, place du Ralliement, fondée en 1858[1]. Il apparaît pour la première fois sur les listes électorales d'Angers en 1886, où il se trouve ajouté à l'encre rouge.

◄ *Catalogue de la maison Pelé, hiver 1913-1914. Coll. part.*

"Lutte âpre"

Les débuts nécessitent un travail acharné, période difficile qu'il ne manque pas d'évoquer à son départ à la retraite en 1914 : *"… Je quitte un poste où j'ai combattu pendant trente ans à vos côtés, lutte âpre et terrible au début, où, seul, sans fortune et sans amis, je n'avais pour tous compagnons que trois ou quatre employés dévoués qui, sans cesse, je pourrais dire nuit et jour (car ouvrant dès que le jour commençait à poindre, nous étions encore là souvent après minuit), luttaient à mes côtés, me soutenant dans la tâche aride que j'avais assumée"*. Terrible lutte, certainement, car certaines personnes répandent sur son compte des insinuations déloyales : Pelé aurait un procès monstre pour fraudes en tous genres, ses vins ne seraient pas naturels…
Il applique en fait les principes du grand commerce : acheter en quantité, revendre à petits prix pour vendre beaucoup et, secret de la réussite, avoir des produits de qualité absolument irréprochables.
Il importe les meilleures liqueurs, le véritable foie gras de Strasbourg et la choucroute, les rillettes de Tours, les tripes à la mode de Caen, les confiseries de la maison Jacquin, les grands vins de Bordeaux et de Champagne, achète directement ses rhums aux plantations Saint-James.

Ses propres laboratoires

Comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, il ouvre des laboratoires, se met à fabriquer ses propres pâtisseries, ses rillettes, vendues dans les célèbres petits pots en grès que l'on retrouve aujourd'hui chez les antiquaires. Dès 1893, il dépose une étiquette pour désigner les produits qu'il vend : *"Épicerie centrale, Alfred Pelé, successeur de Malassigné[2], place du Ralliement. Vins fins, comestibles, desserts"*. En 1897, il invente un *"Véritable triple-sec Saint-Julien"* (marque déposée). C'est une liqueur blanche, à base d'oranges amères distillées, une sorte d'imitation du triple-sec Cointreau, vendue dans une bouteille similaire ! À partir de 1898, les marques "Véritable guignolet Saint-Julien" et "Chocolat Saint-Julien" sont déposées, mais pas celle des "biscuits hygiéniques anisés Saint-Julien".
Cafés, charcuterie et vins sont les plus grandes spécialités de la maison Pelé. La brûlerie de café se trouvait à l'angle de la rue de la Roë (emplacement de la Briocherie). Un système nouveau de torréfaction à vapeur, donnant une économie de 30 % en force, arôme et qualité, est utilisé depuis 1896. Très vite, les quantités journalières vendues sont énormes : 500 kg par jour en 1913. Le nombre de porcs débités chaque année n'est pas moins impressionnant : 1 031 en 1906, 1 664 en 1914… Quant aux vins, Alfred Pelé devient rapidement lui-même propriétaire-viticulteur de 500 ha : à Mûrs-Érigné où il produit d'excellents vins de pineau blanc, en Tunisie et en Algérie. En 1903, la vente de vins atteint 500 000 litres, en majeure partie des vins fins.

Plus de cinq mille personnes par jour

Comme l'annonce l'album bijou souvenir de l'exposition d'Angers de 1895, la maison Pelé *"est la première en France qui ait su réunir dans ses magasins tout ce qui concerne l'alimentation"* : pâtisserie, charcuterie (l'une et l'autre de fabrication maison), boucherie, conserves (légumes, poisson, gibier…), vins et spiritueux, confiserie, chocolaterie, épicerie naturellement, fromages, mais aussi brosserie, droguerie, parfumerie, bougies… Tout l'immeuble situé entre la rue des Deux-Haies et la rue de la Roë est colonisé en novembre 1901 : à l'entresol se trouve la confiserie, la boucherie est au 40, rue de la Roë, la poissonnerie au n° 42 (à l'emplacement du salon de coiffure actuel). À son ouverture, celle-ci fait sensation car les poissons, de mer et d'eau douce, sont conservés dans l'eau courante : "*Très curieuse surtout à visiter, signale l'album de 1895, la poissonnerie*

◄ *Voiture de livraison Pelé, carte postale, vers 1910. Coll. part.*

annexe, où d'un rocher jaillit une eau limpide, alimentant un vaste bassin dans lequel frétillent des milliers de poissons de toutes variétés attendant la friture". En 1902, le magasin est l'un des premiers à adopter l'éclairage électrique.
D'année en année, le chiffre d'affaires est en progression constante : 270 701 F en 1885, 1 646 892 F en 1897, 2 400 000 F en 1906. Plus de cinq mille personnes fréquentent quotidiennement le magasin en 1901. Après les agrandissements successifs du magasin place du Ralliement, Pelé étend ses tentacules rue des Deux-Haies, édifie un nouvel immeuble à l'angle de la rue Saint-Laud et de la rue Claveau, descend encore dans la rue Claveau pour inaugurer d'immenses chais en 1912 (actuel cinéma "Les 400 Coups"). En 1905, il a fallu ouvrir une succursale rue de la Gare. Ses camionnettes de livraison – des automobiles dès le début du XX[e] siècle – et ses vélos-charrettes, aux rayures de couleur jaune paille et violette, sillonnent la ville en tous sens.
Rançon d'un labeur inouï ? Alfred Pelé décède le 22 juin 1917 à cinquante-huit ans seulement, subitement frappé d'une congestion pendant une promenade au jardin de la Préfecture. Il s'était retiré des affaires au début de l'année 1914, après avoir offert un grand banquet à son personnel, près de 150 convives. Bottin et Chaud prennent le relais pour près de quarante années, mais si forts ont été le prestige et l'œuvre d'Alfred Pelé que toujours on dit, jusqu'à la fermeture de la maison en 1951 : "Allons chez Pelé". ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

(1) Date indiquée sur les catalogues d'alimentation semestriels publiés par Alfred Pelé. En 1872, elle comptait six employés.
(2) De Malassigné au Mans et non de Mauboussin, d'Angers. La chose est assez curieuse. Le premier était sans doute plus célèbre que le second.

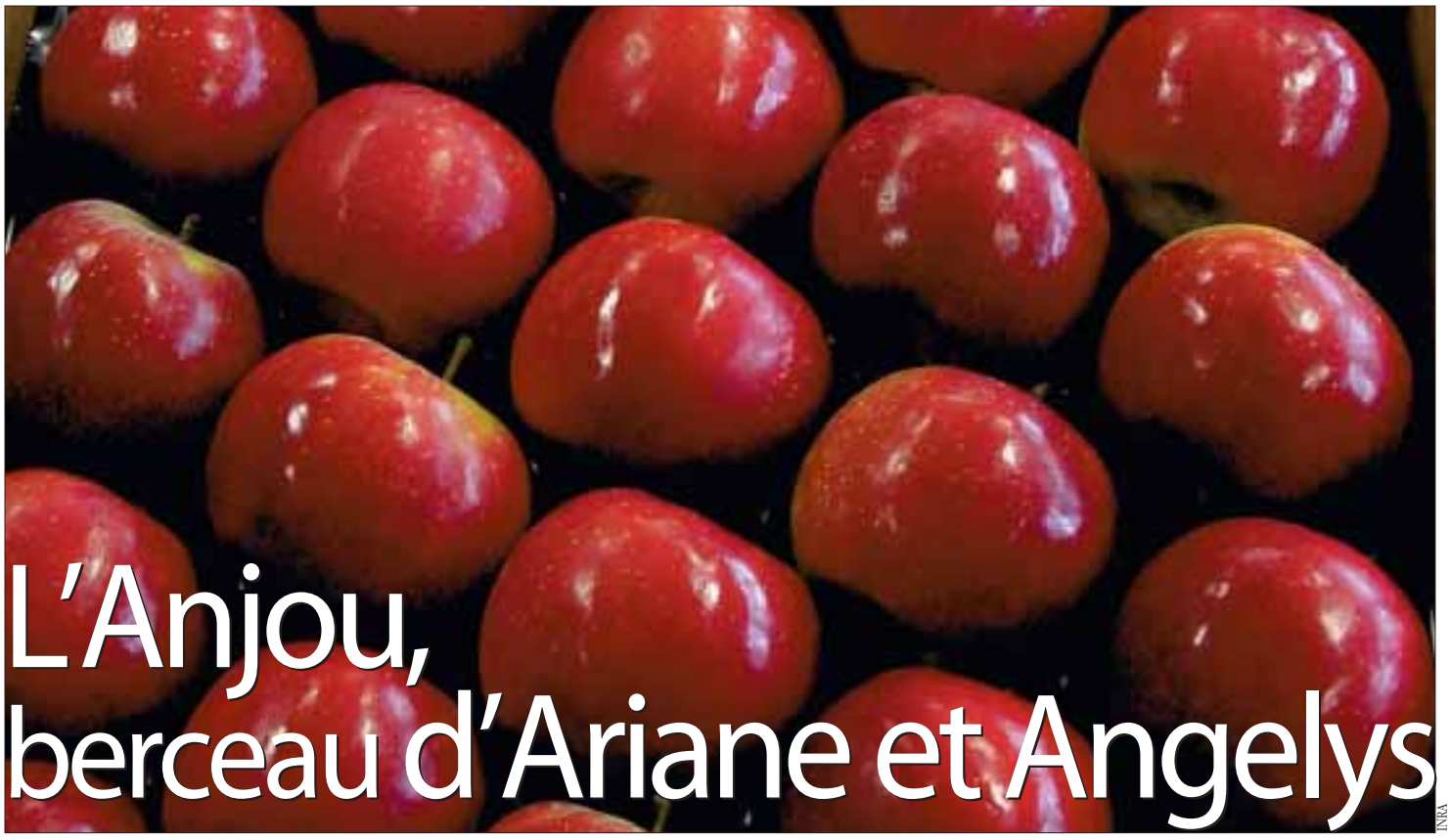
INRA

L'Anjou, berceau d'Ariane et Angelys

Du 14 au 16 janvier,

Angers accueille la 18[e] édition du SIVAL, salon des nouvelles tendances pour les cultures spécialisées légumières, horticoles, arboricoles et viticoles. Cette année encore, près de 25 000 professionnels et une centaine de journalistes sont attendus pour ce rendez-vous incontournable. Une autre manifestation se déroule à cette occasion : NOVAFEL. Il s'agit d'un rassemblement des organismes de recherche et de développement agricoles dont l'élément moteur est l'INRA, l'institut national de recherche agronomique. Le rôle de NOVAFEL est de diffuser l'actualité du pôle végétal d'Angers mais aussi d'évoquer l'état d'avancement des recherches en cours. La recherche agronomique en Anjou est une longue histoire puisque le premier laboratoire œnologique a vu le jour en 1902 pour devenir en 1924 une station de recherches viticole et d'arboriculture fruitière. Depuis la création de la célèbre "Doyenné du Comice" en 1850, de nombreuses autres variétés de poires ou de pommes se sont succédé au fil des années, et jusqu'à nos jours. C'est ainsi, au sein d'unités mixtes de recherche réunissant des chercheurs de l'INRA, de l'Institut national horticole (INH) et de l'université d'Angers, que de nouvelles variétés sont mises au point. Ces variétés doivent répondre à différents critères très précis : qualité du fruit, résistance à la maladie (tavelure pour le pommier, feu bactérien pour le poirier), recherche d'une architecture de l'arbre, régularité de production. Sans oublier un autre critère tout aussi important : il faut le moins de traitement possible et davantage de respect de la nature dans une perspective de développement durable. Quinze à vingt années de recherche sont nécessaires pour créer une nouvelle variété et entre quatre et cinq ans pour sa mise sur le marché.

Des pommes, des poires…

En 1998, l'INRA a lancé "Angelys", poire d'hiver d'une très grande qualité gustative, peu sensible au feu bactérien. Son nom est inspiré de son lieu de naissance et de l'emblème des rois de France, nous rappelant que ce fruit était jadis un fruit du château. Proposée aux pépiniéristes et aux arboriculteurs, elle apparaîtra pour la première fois sur nos étals cet hiver. Ce sont près de 160 ha d'Angelys qui ont, en effet, été plantés dont 100 en Val de Loire. Deux cents tonnes sont attendues. Présenté au SIVAL lors de son lancement, ce fruit avait remporté le prix d'innovation "SIVAL d'or". Et cette année, c'est au tour de la pomme : l'INRA lance l'Ariane. Cette pomme bicolore, dominée par un rouge vif, est particulièrement croquante, juteuse et sucrée. Mais surtout, Ariane présente la particularité d'être la première pomme d'une gamme résistante à la tavelure (champignon pathogène). Actuellement, la "belle" se prépare : 120 ha ont été plantés. Les premières récoltes sont prévues d'ici à trois ou quatre ans, comme la mise sur le marché ; un travail de longue haleine qui se fait en étroite collaboration avec les arboriculteurs et les pépiniéristes.
Et que deviennent les anciennes espèces "oubliées" ? L'INRA y porte une attention toute particulière. Près de 500 variétés de pommiers et de poiriers sont rassemblées dans le "verger français". Ce verger, qui est la référence de toutes les variétés françaises anciennes et actuelles, constitue le patrimoine précieux et la mémoire gustative de ces succulents fruits à pépins. ■

Marianne Bourgeois

Les Angevins pourront goûter l'Angelys et l'Ariane à l'occasion de Made in Angers à laquelle l'INRA participe, le 22 février à l'hôtel des Pénitentes.

INRA

◄ *La Doyenné du Comice est née à Angers en 1850. Depuis, L'Inra a créé la poire d'hiver Angelys et, cette année, la pomme Ariane (ci-dessus).*

L'œuvre du musée : dans moins de six mois, le musée des Beaux-Arts rouvrira ses portes. Vivre à Angers et la conservation des musées d'Angers vous proposent de poursuivre la découverte des œuvres angevines. Ce mois-ci, nous vous présentons *L'attaque du château d'Amour,* qui sera intégré au parcours Beaux-Arts et exposé dans une salle consacrée aux objets d'art (ivoire, émaux, céramiques…).

5

L'attaque du château d'Amour

anonyme,
XIVe siècle

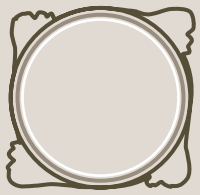

Un artiste, une œuvre

Cet objet est la face décorée d'un miroir. Au revers, la plaque de métal poli a aujourd'hui disparu. Cette valve a été réalisée vers 1350 par un artisan anonyme du nord de la France.
Acquise par le premier directeur du musée du Louvre et compagnon de Bonaparte, Dominique Vivant Denon, l'objet entre par la suite dans la collection du peintre Turpin de Crissé, qui la lègue au musée d'Angers en 1859.

Revers de miroir

L'objet sculpté en ivoire représente l'attaque du château d'Amour.
Le château est représenté par des éléments simples, immédiatement reconnaissables pour l'homme médiéval comme pour le spectateur moderne : deux tours, des créneaux, des toits coniques… L'architecture de la forteresse organise symétriquement l'espace en cadres successifs répartis sur deux niveaux.
Au centre, un cavalier défend l'accès à l'entrée du château. Cette représentation s'inspire des tournois organisés à cette époque.
De part et d'autre, deux femmes invitent des chevaliers à les rejoindre. Leurs attitudes révèlent deux temps distincts de la cour : à droite, une jeune femme couronne un cavalier soumis, à gauche, une autre accueille dans ses bras le futur amant.
Ces scènes évoquent l'amour courtois né dans le sud de la France, trois siècles auparavant. Très codifiée, cette conception de l'amour place l'amant au service de la dame. L'attaque du château est une métaphore de la conquête amoureuse, et sa prise, inéluctable, laisse en deviner l'issue charnelle.
Sur les remparts, coincés entre le rebord de l'objet et les tours, deux personnages font le lien entre les amours humaines et l'Amour divinisé : une femme découvrant un sein se tourne vers la terre, un autre personnage implore l'Amour. Soutenu par deux angelots, l'Amour incarné trône dans le ciel. Il tient dans ses mains des flèches qu'il darde vers les couples comme autant d'approbations octroyées.
L'ivoire est un matériau cher, à la mode dans l'aristocratie du XIVe siècle. Provenant d'Afrique, son commerce nécessite des échanges longs et complexes. Porté dans un petit sac suspendu à la ceinture, ce type de miroir est un objet de luxe. La précision de la scène sculptée rendue dynamique grâce à son organisation en plans successifs en fait un objet d'art précieux.

Le triomphe du Dieu Amour

"Le Dieu d'Amour se cache, invisible et présent ; cependant il paraît aussi sur la plus haute tour ; on le voit parfois au cours du combat aider les dames et, hardi guerrier, tirer ses flèches sur les assaillants, mais c'est une feinte pour mieux enflammer l'ardeur, et, le château pris, il triomphe […] comme à Angers, sur les ailes de deux génies".

Raymond Koechlin, Les ivoires gothiques, Paris, 1924, t. I, p. 408

Cliché : Pierre David

L'Amour porte une couronne, attribut royal et symbole de puissance, et des ailes, qui rappellent celles des anges. Inventé au Moyen-Âge, il rappelle Cupidon, fils de Vénus et dieu de l'antiquité romaine.

Quatre basilics rampent sur les côtés de l'œuvre. Tuant par leur regard, ces animaux fantastiques sont courants dans le bestiaire médiéval. Leur présence n'est pas que décorative : ils ramènent l'objet à un format carré qui permet de le poser plus facilement. Ils alertent sur le danger que représente le miroir pour celui ou celle qui se regarde avec excès…

La herse qui peut fermer l'accès est représentée avec précision.
Ce détail réaliste évoque l'aspect défensif du château. Un exemple de ces herses médiévales est encore visible au château d'Angers.

Les cavaliers casqués sont vêtus d'un haubert et d'une cotte de maille pour les protéger, pourtant l'arme brandie est une branche de rosier… La représentation du combat laisse supposer l'issue de l'affrontement : la monture du cavalier à la rose cache en partie l'agresseur.

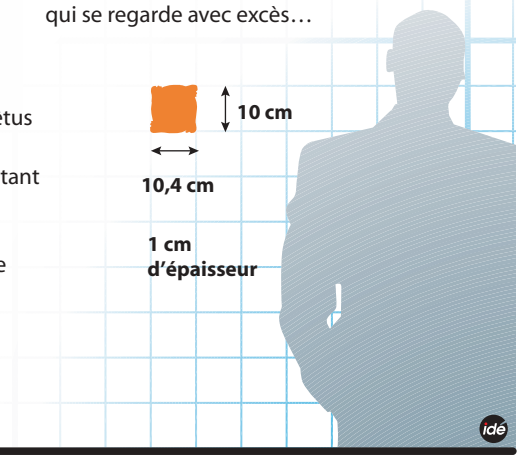

Le CHU lutte contre la maladie de Huntington

Les deuxièmes Assises nationales de génétique auront lieu à Angers du 30 janvier au 1er février. L'occasion de saluer le travail réalisé par les équipes angevines concernant les maladies neurogénétiques et plus particulièrement la maladie de Huntington.

>RECHERCHE

Si les généticiens français ont choisi Angers pour tenir, cette année, leurs assises, c'est notamment à cause de la réputation du CHU dans ce domaine. Ainsi, il existe à Angers plusieurs équipes travaillant sur les maladies neurogénétiques et notamment une consultation pluridisciplinaire consacrée à ces maladies chez l'adulte.
Elle prend en charge un nombre important de malades, quatre cents par an en moyenne, venant de tout l'Ouest. Elle est de plus parfaitement complète, réunissant diagnostic, prise en charge des patients et recherche. Cette consultation traite notamment une centaine de patients de la maladie de Huntington.
Rencontre avec ses deux responsables, le Pr Dominique Bonneau, chef du service de génétique médicale et le Dr Christophe Verny, neurologue dans le service du Pr Frédéric Dubas.

La maladie de Huntington est assez peu connue. Pouvez-vous la décrire ?
Dr Verny : Comme la plupart des pathologies neurogénétiques de l'adulte, elle est présente dans les gènes dès la conception mais ne s'exprime qu'à l'âge adulte. Elle est dégénérative et sans traitement curatif. Cette maladie touche à la fois le physique, le mental et le comportement, ce qui rend la prise en charge problématique.

Dans quelles conditions s'effectue le diagnostic ?
Pr Bonneau : Il est toujours posé dans le cadre de la consultation de neurogénétique, permettant le recours à différents intervenants selon les situations : neurologue, généticien, psychiatre, neuropsychologue, orthophoniste, kinésithérapeute, ergothérapeute, assistante sociale. Nous diagnostiquons les personnes présentant des symptômes, mais aussi celles dont un des parents est touché par la maladie. En effet, elles ont 50 % de risques d'être également porteuses du gène. Si c'est le cas, elles développeront la maladie et auront à leur tour 50 % de risques de la transmettre à leurs enfants. Certaines personnes dans cette situation veulent connaître leur statut génétique : nous les accompagnons dans cette démarche délicate qui dure plusieurs mois.

Albert

Au laboratoire de biologie moléculaire du service de génétique, recherche de mutation dans les gênes pour établir un diagnostic de maladie génétique.

Nous n'imposons jamais ce diagnostic, qui n'apporte actuellement aucun bénéfice médical, mais permet de faire des choix de vie en connaissance de cause.

Quels sont les traitements ?
Dr Verny : Il n'en existe actuellement aucun permettant de guérir la maladie. Nous disposons seulement de thérapies agissant sur les symptômes, mais elles présentent beaucoup d'effets secondaires. Selon les stades d'évolution de la maladie, nous pouvons proposer une hospitalisation ponctuelle aux périodes critiques ou chercher un lieu d'accueil temporaire quand il est difficile pour la personne de rester en permanence dans sa famille. Il n'existe malheureusement aucune structure adaptée pour ces patients.

Quels sont les espoirs de trouver un traitement curatif ?
Dr Verny : Nous participons actuellement à un réseau de recherche sur cette maladie. Un protocole de greffes de neurones est en cours, dans six pôles de France et de Belgique, avec dix patients par pôle. Le responsable angevin en est le Pr Philippe Menei, neurochirurgien. Des cellules fœtales sont prélevées lors d'une interruption volontaire de grossesse, dans le respect scrupuleux des règles d'éthique. Le Pr Menei les réimplante, telles quelles, sur le patient, à l'endroit où la maladie détruit le plus les neurones. Notre espoir est que ces cellules saines se développent et rétablissent les connexions disparues. En cas de succès, ce serait un premier pas important vers les thérapies cellulaires.

Pr Bonneau : Nous travaillons également afin de proposer un protocole de recherche thérapeutique avec un médicament administré par voie orale. Toutefois, nous en sommes encore aux études préliminaires, mais des espoirs existent pour l'avenir.

Quels sont les autres points forts du CHU dans le domaine de la génétique ?
Pr Bonneau : Il faut d'abord souligner que toutes les pathologies génétiques, de l'adulte ou de l'enfant, sont traitées en pluridisciplinarité. Leur rareté et la difficulté de leur prise en charge nécessitent les efforts conjugués de nombreux praticiens, qui travaillent en réseau. Ainsi, le centre de ressources et de compétence pour la mucoviscidose, dirigé par le Pr Jean-Louis Giniès et rattaché au département de pédiatrie médicale, réunit des pédiatres, des pneumologues, un généticien, une infirmière coordinatrice, mais aussi des kinésithérapeutes, un psychologue, une diététicienne, une assistante sociale et une secrétaire. Le CHU est également considéré comme une référence pour les affections génétiques du métabolisme de l'enfant. L'équipe angevine du Pr Reynier, dans le service du Pr Malthiéry, pilote par ailleurs le réseau national sur les pathologies génétiques du nerf optique. Ce réseau recherche, entre autres, les mutations présentes dans les gènes qui causent des maladies entraînant une baisse importante de la vision. ■

Conférence et concert

À l'occasion des Assises nationales de génétique, du 30 janvier au 1er février, deux événements publics :

- **une conférence, *"La génétique aujourd'hui, quels bénéfices pour les enfants, quels enjeux éthiques pour demain"*, le 23 janvier à 20 h 30, au Grand-Théâtre ; gratuit ;**
- **un concert avec Jacky Terrasson trio (piano, basse, batterie), Didier Lockwood (violon) et Baptiste Trotignon (piano solo) ; bénéfices reversés au centre de génétique de l'hôpital Necker et à l'association contre les maladies mitochondriales ; le 31 janvier, à 20 h 30, au centre de congrès, 37,10 €.**

>SOLIDARITÉ

Anjou-Mucoviscidose organise un thé dansant, le 11 janvier à partir de 14 h aux greniers Saint-Jean. Contact : 02 41 93 22 61.

Chantier de coopération en juillet à Bamako avec l'OCIA à destination des Angevins de 18 à 30 ans. Dossier de candidature à retirer au 31 bis, rue David-d'Angers et à retourner avant le 20 janvier. Contact : 02 41 86 71 46.

SOS Amitié cherche des écoutants disponibles environ 26 heures par mois. Formation assurée, à partir de février. Contact : 02 41 86 98 98 ou écrire en précisant ses motivations à BP 72 204, 49022 Angers CEDEX 02.

Journée mondiale des lépreux le 25 janvier. Quête sur la voie publique les 24 et 25 janvier.

Services de garde ponctuelle pour enfants et adultes atteints d'un handicap avec la fédération des associations ADMR. Tél. : 02 41 33 48 53.

Musiciens pour la Palestine, concert proposé par France Palestine Solidarité et Al Kanandjati, le 6 février, à 20 h, au Chabada. De 10 à 15 €.

L'espace solidarité du Secours populaire s'installera à partir du 2 février au 1, rue Albéric-Dubois. Le site précédent, à l'angle des boulevards Arnault et Dumesnil, est fermé depuis fin décembre. Le téléphone reste le 02 41 25 11 75. Contact au siège : 02 41 88 58 13.

>SORTIES

19e salon "Des artistes pour la liberté" par le groupe 51 d'Angers d'Amnesty International, du 22 janvier au 1er février, au Grand-Théâtre. Ouvert du mardi au samedi, de 12 h à 19 h, et le dimanche, de 14 h à 18 h.

Attention mines…

Olivier Hamard, journaliste à TV 10, vient de réaliser un film "Mines… Attention d'Angers !" consacré aux démineurs du Génie. Le tournage, débuté à l'automne 2002 à la caserne du 6e Génie à Verneau, s'est achevé au printemps à l'École supérieure et d'application du Génie, rue Éblé. Entre-temps, en décembre 2002, l'équipe du film s'est rendue à Mitroviça, au Kosovo, afin de suivre les sapeurs angevins partis pour une mission de "dépollution du terrain" de quatre mois. À travers ce film, on découvre le métier et l'expertise de ces hommes, et le rôle joué par Angers en matière de déminage.
Ce film, coproduit par TV 10 et Plan Large Production a coûté 80 000 €. Il sera projeté dimanche 18 janvier dans le cadre du festival Premiers Plans avant d'être diffusé sur TV 10 et sans doute sur France 3 Ouest.

L'équipe du tournage, au Kosovo.

"Les clients en question", exposition du 19 au 23 janvier, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, (ateliers pour lycéens) et conférence-débat avec Said Bouamama le 22 janvier, à 20 h, à la maison pour tous Monplaisir. Informations, 02 41 43 84 09.

>INFORMATIONS

Places disponibles au village de vacances de Lamoura (Jura) du 17 au 27 mars. Renseignements à la mairie, service Lamoura, 02 41 05 40 75.

Fermeture de la piscine André-Bertin jusqu'au 30 juin pour travaux (lire page 12).

Les Coups de chapeau de Victor, concours ouvert à tous (individuel, associations, classes ou groupements) récompensent des actions d'éducation, de sensibilisation ou de protection de l'environnement. Envoyer le descriptif de l'initiative à "Les coups de chapeau de Victor", Veolia Environnement- 3, rue Marcel-Sembat, 44 925 Nantes CEDEX 9 ou m.travadon@ouestfrance-multimedia.com

Séjours dans les Alpes durant les vacances de février avec l'UFCV pour enfants et adolescents. 02 41 87 67 00 ou www.ufcv.asso.fr

Le catalogue villages vacances France et étranger de Tourisme et Loisirs est disponible au 25, rue Saint-Lazare, 02 41 48 73 73.

La brochure hiver Vacances pour Tous, pour les 6-19 ans de la Fédération des Œuvres laïques est disponible à la FOL, 14 bis, avenue Marie-Talet, 02 41 96 11 50.

Nouveau site Internet dédié aux associations avec un agenda des événements associatifs sur www.ville.angers.fr/asso

>ATELIERS

Calligraphie les 10 et 17 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30, au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Ateliers du musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine autour de la démarche et des œuvres de Patrice Hugues, le 10 janvier pour les 6-14 ans et le 24 pour les adultes, de 15 h à 17 h 30. 3 à 5 €. Réservations, 02 41 05 38 38.

>STAGES

Stages BAFA de l'UFCV, 59, rue Desjardins. Places disponibles pour février. Tél. : 02 41 87 67 00.

Stages BAFA et BAFD en février avec l'ADFOCAL, 02 41 22 00 88.

Stages BAFA et BAFD en février avec Les Francas, 02 41 48 02 03 ou Les-Francas@wanadoo.fr

Stage d'initiation à l'astronomie, en particulier pour les 10-15 ans, du 10 au 12 février à la pyramide du lac de Maine, avec Ciel d'Anjou. 50 €. Inscriptions avant le 10 janvier au 02 41 47 54 93 ou www.astrosurf.com/cielanjou

Stage d'initiation à l'astronomie avec l'association astronomique d'Anjou : le 14 février, 20 h 30-22 h 30 à l'observatoire de Saint-Saturnin ; les 16 et 17, 15 h - 22 h, maison de l'environnement à Angers. 50 €. Tél. : 02 41 47 52 94 http://perso.wanadoo.fr/aaanjou

Expression théâtrale "Être et jouer" par Moteur Action, stages week-end de janvier à juin. Et *"À la rencontre de son clown"* les 31 janvier et 1er février. 85 à 100 €. Contact : 02 41 25 06 99.

>RENDEZ-VOUS

Dits de la Poésie, les 20 janvier avec Jean-Michel Maulpoix et 3 février avec Roland Halbert. Dits et Nouvelles, les 8 janvier avec Philippe Claudel et 29 avec Yves Pages. 20 h 30, bibliothèque Toussaint, 02 41 24 25 50.

Balade nature au lac de Maine le 11 janvier, à 8 h 45, avec la LPO. Rendez-vous au camping. Tél. : 02 41 44 44 22.

Journée de l'oiseau migrateur le 8 février, de 10 h à 18 h, avec la LPO. Rendez-vous à la pyramide du lac de Maine.

Randonnée roller famille avec l'Intrépide le 1er février. Départ à 10 h, place Leclerc, casque obligatoire. Circuit de 16,4 km. Gratuit. Tél. : 06 81 23 45 40.

>VOYAGES

Anjou Pologne organise deux voyages en Pologne en avril et en août. Inscriptions : 02 41 88 36 63.

>SANTÉ

Prévention du suicide avec l'association angevine pour la recherche en psychiatrie - CPAM. Gratuit. 20 h, théâtre Chanzy, le 5 février.

Permanences de SURDI 49 le 21 janvier de 14 h 30 à 17 h (pas le 14 janvier). Nouvelle adresse à partir du 15 janvier : 22, rue du Maine, aamds-surdi49@wanadoo.fr

Made in Angers, en février

L'opération Made in Angers prend une dimension inégalée, pour sa cinquième édition, du 9 au 22 février. La semaine du tourisme industriel lancée en 2000 est devenue quinzaine de découverte économique, complétée par des journées pour les scolaires. Soixante-cinq entreprises ouvriront leurs portes, sur plusieurs thèmes : grands noms, industrie et services, agriculture, horticulture, environnement, insertion par l'économie, métiers de bouche, ateliers gourmands, presse, recherche et formation. Du 13 au 15, cinq musées insolites proposeront des démonstrations : travail de l'ardoise à l'ancienne, restauration d'avions, repassage des coiffes… Enfin, le week-end des métiers d'art et de la gastronomie, du 20 au 22, comprendra une conférence, deux expositions et des animations.
Réservations pour les scolaires dès maintenant au 02 41 23 50 31 et à partir du 12 janvier pour le public au 02 41 23 50 00.

Parmi les nouvelles entreprises visitées : les jardins de Cocagne.

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, B.P. 23 527 49035 Angers CEDEX 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... **Ville :** .....

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (Adézière, Avrillé), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), des Brunelleries (Bouchemaine), et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, chiens errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 231 313

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 309 310

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 02 41 43 44 44

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

TRANSPORT

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 08 36 68 00 00

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 08 36 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Pour les dimanches et jours fériés *(sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 11 janvier
Pharmacie ***Koenig****, 128, avenue René-Gasnier*
Pharmacie ***Giffard****, 57, rue de Frémur*

Dimanche 18 janvier
Pharmacie ***Morvan****, place Jean-Vilar*
Pharmacie ***Planchet****, 100, avenue Pasteur*

Dimanche 25 janvier
Pharmacie ***Le Gall****, 8, place de la Visitation*
Pharmacie ***Maechler****, 4, place Mendès-France*

Dimanche 1er février
Pharmacie ***Harter****, 3, avenue Pasteur*
Pharmacie ***Mousnier****, centre commercial Beaussier*

Dimanche 8 février
Pharmacie ***Dufour****, centre commercial, 55, bd Jacques-Millot*
Pharmacie ***Haurut****, 33, rue de la Roë*